



RAPPORT 2012

de l'Observatoire Prospectif des
métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Commission Paritaire Nationale
professionnelle de l'Emploi et
de la formation professionnelle
dans les transports routiers et les
activités auxiliaires du transport
(CPNE)



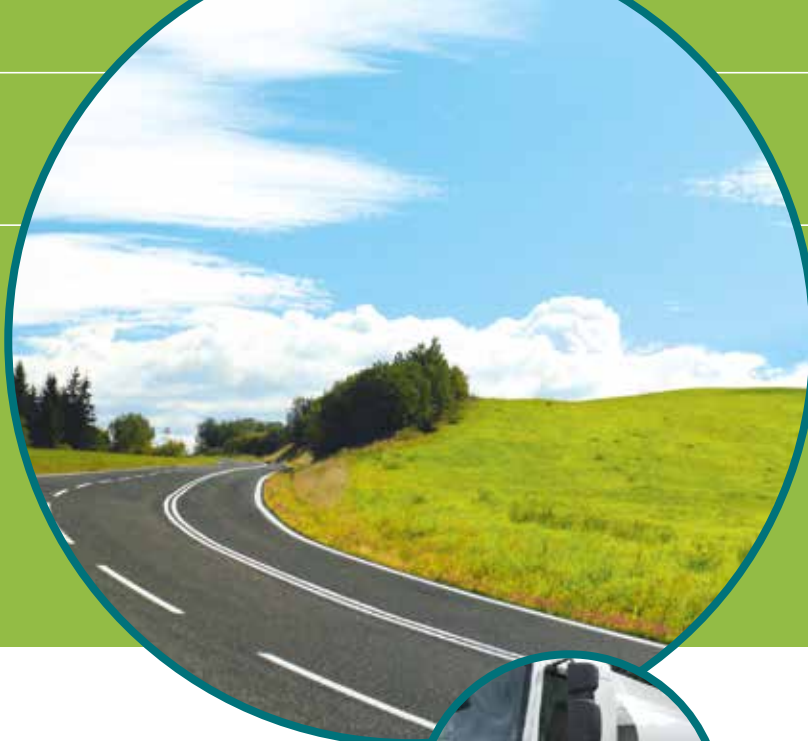


RAPPORT 2012

Sommaire

Edito	5
Bilan 2012 des activités de la CPNE	6
Bilan 2012 des activités de l'OPTL	8
Champ d'application et d'observation	9
Etablissements	16
Effectifs	19
Démographie	28
Mouvements de main d'œuvre	31
Intérim	37
Marché du travail	38
Formation	51
Insertion professionnelle	65
Contexte économique	68
Prospective	70

Edito



Pour son édition 2012, le rapport annuel continue de s'inscrire dans le cadre des travaux des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications des transports et de la logistique (OPTL). Ils sont déclinés de manière régionale et les chiffres sont centralisés pour être présentés au niveau national. Cela donne à cet outil une validité sans pareil. Malgré les changements des systèmes informatiques des données sources, la parution prévue fin 2012 n'en sera que peu retardée.

Ce rapport annuel permet d'évaluer la répartition des postes de travail, de mesurer l'évolution des effectifs, et de capter les besoins en formations et qualifications des salariés et des entreprises. Il est le fruit d'un dialogue entre partenaires sociaux aux niveaux régional et national conformément à la CCN des Transports routiers et Activités auxiliaires du transport.

C'est un outil de diagnostic qui permet de repérer les évolutions de la branche en termes de qualifications professionnelles. Il facilite de ce fait le pilotage des besoins en financement décidés par la CPNE et validés par notre OPCA de branche. Il permet aux organismes de formation de mettre en place les programmes opérationnels.

Pour sa 22^{ème} édition il faut souligner la fiabilité de cette publication de données qui s'inscrit dans le temps et la confiance. Rares sont les branches qui en disposent, que soient donc remerciés tous ceux qui ont participé à son élaboration.

Michel CHALOT

Président de l'OPTL



Bilan 2012 des activités de la CPNE

[Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle]



Suite à la signature du 1^{er} février 2011 de l'accord de branche professionnelle de l'emploi et de la formation, la CPNE a mis en place, conformément aux engagements pris dans cet accord de branche, la structuration nécessaire à la politique de formation de la branche.

Après s'être doté d'un règlement intérieur, un bureau a été rendu opérant afin d'épauler et de coordonner, autour de la présidence paritaire, les actions à définir en terme de politique de formation de branche.

Le bureau prépare, autant que nécessaire, les débats et sujets qui seront soumis aux membres de la plénière en CPNE.

Le bureau et/ou la plénière peuvent également décider la constitution de groupes de travail CPNE sur des sujets de modifications de l'accord de branche sur la formation, sur des réajustements de certificat de qualification professionnelle afin de les mettre en adéquation avec les nouvelles règles et normes applicables.

La CPNE peut également prendre la décision de mettre en place de nouvelles formations qualifiantes reconnues par la branche, mais qui ne délivrent ni titre ni diplôme. Dans ce cas l'OPCA transports n'intervient nullement dans la prise en charge du financement des stages.

La CPNE soumet également à l'OPCA toute modification de prise en charge et de demande de financement des priorités de formation de branche que les membres de la plénière de la CPNE ont défini.

Ce fut le cas cette année pour le relèvement du taux de cotisation obligatoire de formation pour les entreprises de transport sanitaire de moins de 10 salariés afin de parvenir à résorber un sur-engagement chronique devenu très préjudiciable.

Il est à signaler la responsabilité dont ont fait preuve les membres de la CPNE et plus particulièrement la partie patronale du transport sanitaire, prenant conscience qu'à terme c'était tout le transport de personnes qui en pâtirait.

C'est encore le cas lorsque la CPNE revoit chaque année, suite à l'analyse des finances de l'OPCA Transports par son conseil d'administration, le niveau du taux de reversement de l'alternance vers l'apprentissage fixé à 6 % maximum par notre accord de branche et qui ne sera cette année que de 4 %.

Les contrats de professionnalisation et les engagements de l'OPCA Transports ayant été plus importants cette année, cette mesure que la CPNE espère n'être que très provisoire afin de respecter au mieux les engagements nationaux en terme de développement de l'apprentissage, a dû être prise également suite au constat du reversement obligatoire de 13 % au FPSPP.

Pour être encore plus efficace cette année nous devons renforcer la coordination entre les instances ou acteurs intervenant dans les domaines de la formation professionnelle et de l'emploi, et poser comme un principe majeur :

- coordination entre les missions et compétences des partenaires sociaux et celles de l'Etat ou des Régions ;
- coordination entre les instances et acteurs en distinguant les structures politiques, les structures techniques et les structures de financement ou de gestion ;
- coordination entre les instances et acteurs impliqués au niveau national et ceux impliqués au niveau régional, le niveau national ayant vocation à être centralisateur ou consolidateur.



La CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle ; elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche (OPCA Transports, Groupes AFT-IFTIM et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi -CPC « Transport et Logistique »- et du ministère de l'Education nationale -CPC « Transport, Logistique, Sécurité et autres services ».

Cette reconnaissance est indispensable à la prise en compte des spécificités et des diversités des activités et métiers des transports routiers plus particulièrement dans l'élaboration des plans régionaux de développement des formations professionnelles (PRDF) avant leur contractualisation entre l'Etat et les Régions.

La rénovation de l'édifice de la formation professionnelle et de l'emploi doit naturellement s'inscrire dans une démarche paritaire dont le périmètre doit être clairement défini au regard des missions des instances qui le composent, que leur champ de compétence soit national ou régional.

Nous appelons de nos vœux, en cette nouvelle année, une poursuite de cette rénovation et une plus grande implication des différents acteurs du transport et de la logistique dans le domaine de la formation professionnelle.

Maxime DUMONT

Président CPNE

Michel CHALOT

Vice-Président CPNE



Bilan 2012 des activités de l'OPTL

(Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique)

Les présidences paritaires des représentations régionales de l'OPTL, élues dans chaque région en 2011, ont animé en 2012 deux réunions par région. Les premières réunions, qui se sont tenues entre janvier et mars 2012, se sont centrées sur la présentation et la discussion des chiffres de chaque Tableau de bord régional de l'emploi et de la formation dans les transports routiers et la logistique ; les secondes, en novembre 2012, ont permis de dresser un bilan de l'évolution de l'activité et de l'emploi de la branche conventionnelle dans chaque région en 2012.

Les présidences paritaires régionales se sont par ailleurs réunies avec les membres du comité de pilotage OPTL le 25 juin 2012 dans les locaux de l'AFT-IFTIM à Monchy-Saint-Eloi. Après un exposé de Thierry Daunay, de l'AFT-IFTIM, sur les attributions des différents acteurs de la formation professionnelle dans le transport, telles que spécifiées par l'accord de branche, les présidences paritaires régionales ont fait état des plans d'action engagés par les représentations régionales de l'OPTL. La discussion qui s'en est suivie a permis de préciser le champ d'intervention et de compétences des représentations régionales de l'OPTL et de leurs présidences paritaires.

Le 26 juin, l'ensemble des membres de l'OPTL et de ses représentations régionales étaient conviés pour les « 4^{èmes} rencontres nationales de l'OPTL ». Les 160 participants, répartis en 6 groupes, se sont vus remettre une brochure sur le rôle et le fonctionnement de l'OPTL, éditée à cette occasion, et ont pu suivre une formation autour de la problématique des études sur l'emploi, organisée autour de deux parcours sur la journée co-animés par des membres du comité de pilotage OPTL et la DRIE de l'AFT :

- le « parcours initial », à destination des membres OPTL n'ayant pas participé aux précédentes rencontres nationales de l'OPTL, est revenu sur la méthode d'élaboration du Tableau de bord régional de l'emploi et de la formation, et a donné des clés de lecture et d'interprétation de ses indicateurs ;
- le « parcours de perfectionnement », à destination des membres OPTL plus familiers du Tableau de bord régional de l'emploi et de la formation, traitait des

statistiques permettant d'appréhender le dispositif de formation professionnelle, et des démarches pour mener un exercice prévisionnel et de prospective emploi-formation en région.

L'organisation de ces journées, et la préparation de ce rapport, ainsi que de ses déclinaisons en région, ont été rendues possibles grâce à l'active participation des organisations membres du comité de pilotage OPTL qui se sont réunies quatre fois en 2012.

Dans le cadre des groupes de travail thématiques qu'a institué l'OPTL, les réflexions entreprises en 2011 sur les CQP Déménagement, Convoyage de fonds et valeurs, Dabiste, Transport exceptionnel, se sont poursuivies, et de nouveaux travaux ont débuté en 2012 sur les CQP Déclarants en douane et Transports légers. Une quinzaine de rencontres thématiques ont ainsi eu lieu en 2012.

Par ailleurs, le présent rapport de l'OPTL s'appuie largement sur les études en matière d'emploi menées par l'AFT (Département études transport et logistique (DETL) et Conseillers régionaux emploi et en formation (CREF)).

La publication du présent rapport et des rapports régionaux de l'emploi et de la formation, s'est vue cette année un peu retardée par l'absence de publication par Pôle emploi des chiffres de l'emploi salarié au 31.12.2011 sur le champ UNEDIC. En effet, en raison du transfert du recouvrement des cotisations d'assurance chômage auprès des URSSAF, Pôle emploi a modifié la source des données annuelles d'emploi salarié habituellement publiée. Or, cette nouvelle source, à savoir les DADS (Déclaration Annuelle de Données Sociales), n'a pas été jugée par Pôle emploi suffisamment fiable pour produire une statistique en niveau pour 2011.

Dans ces conditions, le rapport OPTL s'appuie cette année sur les statistiques de l'ACOSS, pour la présentation des effectifs salariés, et le calage des données de l'enquête spécifique menée par les CREF de l'AFT, comme expliqué plus loin dans la rubrique « Changements méthodologiques de l'édition 2012 ».



Champ d'application et d'observation

Conformément aux objectifs généraux définis par les partenaires sociaux, la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) est chargée, notamment :

- d'établir et de tenir à jour les définitions des familles professionnelles qui regroupent les emplois de ces secteurs d'activité ;
- d'évaluer la répartition des postes de travail entre ces familles professionnelles ;
- de prévoir chaque année les évolutions du nombre d'emplois et de la demande de formation continue.

Le Comité paritaire de pilotage de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), créé par l'Accord du 25 novembre 2004 relatif à la formation professionnelle

et à l'emploi dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport, mis en place sous l'égide de la CPNE, est chargé de préparer un bilan annuel de l'évolution qualitative et quantitative des emplois et des qualifications.

Les éléments d'information figurant dans cette brochure s'inscrivent dans le cadre de ce bilan annuel.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels, aux membres de la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle.

En outre, dans chaque région administrative continentale, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications.



Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la nouvelle NAF REV-2)

Terminologie utilisée dans le présent document

NAF REV. 2 Intitulé du poste

Transport routier de marchandises (TRM)

- 49.41A Transports routiers de fret interurbains
- 49.41B Transports routiers de fret de proximité
- 53.20Z Autres activités de poste et de courrier
- 80.10Z Activités de sécurité privée (*)

Transport routier de voyageurs (TRV)

- 49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs
- 49.39B Autres transports routiers de voyageurs

Déménagement (DEM)

- 49.42Z Déménagement

Location (LOC)

- 49.41C Location de camions avec chauffeur
- 77.12Z Location et location-bail de camions (*)

Auxiliaires de transport (AUX)

- 52.29A Messagerie, fret express
- 52.29B Affrètement et organisation des transports (*)

Prestataires logistiques (PRL)

- 52.10B Entreposage et stockage non frigorifique (*) (**)

Transport sanitaire (TRS)

- 86.90A Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

(**) Depuis le 1^{er} février 2005, sont entrées dans le champ de cette même convention collective certaines activités logistiques identifiées par référence au code 52.10B de l'Entreposage non frigorifique.

Le rapport emploie également à plusieurs reprises l'expression « **activité Marchandises** » pour désigner le regroupement des secteurs transport routier de marchandises (TRM), déménagement (DEM), activités auxiliaires (AUX), loueurs (LOC) et prestataires logistiques (PRL), ainsi que l'expression « **transport routier de personnes** » qui recouvre le transport routier de voyageurs (TRV) et le transport sanitaire (TRS).





Les outils statistiques dédiés dont s'est doté l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL)

Une enquête annuelle auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de la branche conventionnelle

En complément des sources statistiques publiques, une enquête annuelle, réalisée depuis 1990 par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes de l'AFT permet d'avoir une meilleure approche des spécificités de l'emploi dans la branche conventionnelle.

La méthode d'échantillonnage repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur d'activité. Pour le présent bilan, 2 990 questionnaires recueillis en 2012 auprès d'autant d'établissements ont été exploités (soit une progression de 6 % par rapport à 2011), représentant 76 544 salariés. La statistique ACOSS ajustée au champ conventionnel sert cette année de pierre angulaire au calcul des pondérations statistiques pour redresser les données. L'enquête porte ainsi sur 7,8 % des établissements et 11,8 % des salariés de la branche conventionnelle. L'intervalle de confiance (« marge d'erreur ») des données nationales figurant dans la présente brochure se situe en deçà de 2 %.

Cette enquête permet à la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) de présenter des informations chiffrées aux plans national et régional. La Profession dispose ainsi d'un outil de connaissance, de dialogue et d'action en matière d'emploi, de qualification et de formation dont la fiabilité est démontrée chaque année.

Un grand nombre d'indicateurs présentés ici sont issus de l'exploitation de cette enquête.

Une ventilation des effectifs selon une nomenclature des emplois propre à la branche conventionnelle

Les données d'enquête permettent notamment la ventilation des effectifs en familles professionnelles selon une nomenclature des emplois spécifique à la branche conventionnelle.

Une famille professionnelle est constituée par l'ensemble des emplois qui correspondent à une même finalité et à une même technicité professionnelle, quel que soit le niveau de compétence dans cette technicité. C'est l'ensemble des emplois liés à l'exercice d'une activité de l'entreprise ou à un domaine de l'administration de l'entreprise ; c'est l'espace naturel dans lequel évoluent habituellement les salariés, et à l'intérieur duquel se produit l'évolution la plus fréquente de carrière.

Remerciements

Le présent document a été réalisé d'une part grâce aux études en matière d'emploi, aux enquêtes et d'autre part grâce aux informations collectées auprès des différents pourvoyeurs de données. Son élaboration a fait l'objet d'un suivi attentif par les membres du comité de pilotage OPTL. L'ensemble des structures paritaires de la formation professionnelle des transports routiers et activités auxiliaires y sont associées : CPNE, OPCA Transports, fédérations patronales, organisations salariales. Que tous ceux qui ont pris part à ces travaux en soient remerciés.

Les familles professionnelles de la branche conventionnelle

CODES	DENOMINATIONS	DEFINITIONS
1	DIRECTION	<i>Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.</i>
2	GESTION	<i>Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.</i>
3	VENTES/ACHATS	<i>Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.</i>
4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION	
	• Transports routiers et messagerie/fret express	
	• Transports multimodaux	
	• Déménagements	
	• Location	<i>Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.</i>
	• Entreposage	
	• Transport de voyageurs	
	• Transport sanitaire	
5	MANUTENTION/MAGASINAGE	<i>Emplois liés aux opérations de manutention, de stockage et de magasinage.</i>
6	CONDUITE	<i>Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.</i>
6.1	• Transport de personnes	
6.1.1	> Transport de voyageurs	
6.1.1.1	> 1^{er} groupe	<i>Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.</i>
6.1.1.2	> 2^{ème} groupe	<i>Emplois autres que ceux relevant du 1^{er} groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).</i>
6.1.2	> Transport sanitaire	<i>Emplois de conducteurs ambulanciers.</i>
6.2	• Transport de marchandises	
6.2.1	> 1^{er} groupe	<i>Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.</i>
6.2.2	> 2^{ème} groupe	<i>Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.</i>
6.2.3	> 3^{ème} groupe	<i>Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).</i>
7	MAINTENANCE DES VEHICULES	<i>Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier).</i>
8	INTERPROFESSIONNEL	<i>Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).</i>



● Changements méthodologiques de l'édition 2012

L'édition 2012 du rapport OPTL est marquée par deux inflexions méthodologiques :

Le « calage » des données d'enquête sur les statistiques de l'ACOSS

Les résultats de l'enquête Tableaux de bord menée par les CREF auprès des entreprises étaient jusqu'à la précédente édition calés sur les statistiques Pôle emploi, champ UNEDIC, qui servent à redresser les données : les réponses de l'échantillon enquêté, sélectionné selon la méthode des quotas, étaient ainsi extrapolées à l'ensemble de la population étudiée.

Suite au transfert du recouvrement des cotisations d'assurance chômage auprès des URSSAF, Pôle emploi n'est pas en mesure de produire une statistique en niveau pour 2011. Dans ces conditions, la présentation des effectifs salariés dans le présent rapport, et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS.

Le champ de l'ACOSS, comprenant en particulier les établissements du secteur public, étant plus large que celui de l'OPTL, les statistiques d'emploi au 31.12.2011 de la branche conventionnelle des transports routiers et des activités auxiliaires du transport ont été établies à partir :

- du calcul, d'après les données de l'ACOSS, des taux d'évolution des effectifs salariés entre le 31.12.2010 et 31.12.2011 par codes NAF détaillés ;
- de l'application de ces taux d'évolution aux statistiques Pôle emploi champ UNEDIC du 31.12.2010 ajustées au champ conventionnel.

De cette manière, les évolutions, conformes à celles enregistrées par l'ACOSS, n'entraînent pas de rupture de série avec les statistiques présentées les années précédentes.

Les statistiques communiquées par l'ACOSS peuvent être considérées comme définitives et ne font pas l'objet, contrairement aux statistiques Pôle emploi champ UNEDIC, d'une révision annuelle.

Néanmoins, en l'absence, au moment de l'élaboration de ce rapport, de données territorialisées de l'emploi, le rapport OPTL n'affiche cette année aucune carte. De la même manière, il ne présente plus de répartition par taille d'établissements, ces informations n'étant pas disponibles auprès de l'ACOSS.

L'actualisation du nombre d'établissements et de salariés dans le transport de fonds

Quatre codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective des transports routiers et activités auxiliaires :

- **80.10Z – Activités de sécurité privée** : ce code comprend les sous-activités de gardiennage et d'enquêtes et sécurité qui n'appartiennent pas au champ de la Convention collective, que seule la sous-activité de transports de fonds intéresse ;
- **77.12Z – Location et location-bail de camions** : la location et location-bail de véhicules de loisirs, incluse dans ce code d'activité, est hors champ de la Convention collective ;
- **52.29B – Affrètement et organisation des transports** : les activités spécifiques d'auxiliaires de transport maritime, aérien, ainsi que les autres auxiliaires des transports sont également hors champ de la Convention collective ;
- **52.10B – Entreposage et stockage non frigorifique** : appartiennent au champ de la convention collective les établissements dont l'activité d'entreposage non frigorifique est exercée à titre principal, et qui interviennent pour le compte de tiers (les marchandises n'appartiennent pas à l'entreprise).

Pour ces codes d'activité, l'appréciation du nombre d'établissements et de salariés relevant du champ de la Convention collective s'effectue donc sur la base d'un ajustement apporté aux statistiques publiques d'emploi.

A l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle nomenclature d'activité de l'INSEE (NAF rév. 2), l'Observatoire a décidé en 2010 d'actualiser les coefficients d'ajustement des codes NAF 52.10B, 52.29B, 77.12Z par la voie d'une enquête téléphonique destinée à apprécier la part des établissements et des salariés de ces codes NAF qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport. Ce sont ces coefficients qui sont depuis lors appliqués aux statistiques publiques pour ramener les chiffres au périmètre conventionnel.

Concernant le 80.10Z, les coefficients d'ajustement sont revus périodiquement à partir de ré-évaluations de l'effectif salarié national des transporteurs de fonds. En 2012, avec le concours des organisations membres de l'OPTL, le nombre d'établissements et de salariés du transport de fonds a été établi pour l'ensemble des sociétés BCI, Brink's, Loomis, Pagnot, Proségur, et Témis, à 164 établissements et 8 651 salariés.

D'après les entretiens complémentaires qui ont pu être menés, il conviendrait pour les TPE d'ajouter une dizaine d'établissements qui emploierait au maximum une centaine de salariés effectuant du transport de fonds dans le cadre de la convention collective des transports routiers, ce qui explique qu'en tout ce sont ici 174 établissements et 8 750 salariés qui ont été recensés.

Les effectifs au regard des sources statistiques publiques

Etablissements avec ou sans salarié au 1^{er} janvier



	2010	2011
TRM	40 455	40 452
TRV	6 048	6 260
DEM	2 375	2 391
LOC	2 721	2 612
AUX	6 355	6 347
PRL	2 459	2 633
TRS	6 842	6 993
Total	67 255	67 688

Source : INSEE, fichiers SIRENE.

Données ajustées au champ conventionnel

Au 1^{er} janvier 2011, les secteurs d'activité de la branche conventionnelle comptent 67 688 employeurs ou indépendants, soit 0,6 % de plus qu'en 2010 ; les taux de croissance les plus élevés du nombre d'établissements (avec ou sans salarié) s'observent pour les mêmes secteurs d'activité que ceux qui ont connu en 2010 l'évolution la plus favorable de leurs effectifs salariés, à savoir les prestataires logistiques, le TRV et le transport sanitaire.

Effectifs des salariés présents au 31 décembre



	2010	2011
TRM	326 168	334 097
TRV	87 601	89 579
DEM	12 176	12 260
LOC	23 517	23 803
AUX	101 883	98 391
PRL	37 144	38 502
TRS	51 775	52 594
Total	640 264	649 227

Sources : ACOSS et Pôle emploi champ UNEDIC

Données ajustées au champ conventionnel

En 2011, les effectifs salariés de la branche conventionnelle se sont accrus de 1,4 %, après une croissance de 1,2 % en 2010, portant ainsi à 649 227 le nombre de salariés fin 2011.



● Le poids des conducteurs routiers de la branche professionnelle dans l'ensemble des effectifs en conduite de l'économie

L'exploitation du recensement de la population 2009 de l'INSEE permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises les PCS à considérer sont :

- 641A Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
- 643A Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)
- 644A Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères

Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs :

- 641B Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés).

Pour la conduite de véhicules de transport sanitaire :

- 526E Ambulanciers (salariés).

Au niveau national, on met en évidence que 49 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche des transports routiers (au sens de la convention collective), qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui. La branche concentre même 52 % de ces emplois si l'on exclut les conducteurs de véhicules de ramassage des ordures ménagères auxquels s'appliquent d'autres conventions collectives.

50 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle, contre 38 % exerçant dans le transport urbain, et près de 12 % dans des établissements du compte propre.

Les conducteurs de véhicules de transport sanitaire exercent dans les entreprises de la branche au sens de la CCNTR, excepté les agents de la fonction publique (SMUR).

Etablissements

Etablissements sans salarié au 1^{er} janvier (ou dont l'effectif est inconnu)

	2010	2011
TRM	18 881	18 632
TRV	2 773	2 934
DEM	1 080	1 086
LOC	1 499	1 429
AUX	2 001	2 086
PRL	1 399	1 500
TRS	1 736	1 829
Total	29 369	29 496

Source : INSEE, fichiers SIRENE.
Données ajustées au champ conventionnel

L'exploitation des fichiers SIRENE de l'INSEE fait ressortir que les établissements sans salarié (ou dont l'effectif est inconnu), en hausse de 0,4 % en 2011, représentent près de 44 % de l'ensemble des établissements de la branche.

Etablissements avec salariés au 31 décembre

	2010	2011
TRM	21 019	21 539
TRV	3 078	3 172
DEM	1 309	1 318
LOC	1 162	1 174
AUX	4 255	4 111
PRL	1 065	1 104
TRS	5 155	5 237
Total	37 043	37 654

Source : ACOSS et Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Selon les statistiques de l'ACOSS, et après ajustement au champ conventionnel, on estime que le nombre d'établissements employeurs aurait progressé de 1,6 % en 2011 dans les transports routiers et activités auxiliaires du transport. Des hausses plus rapides sont comptabilisées pour les prestataires logistiques (+3,7 %), le transport routier de voyageurs (+3,1 %) et le transport routier de marchandises au sens strict (+2,5 %). Les auxiliaires de transport sont les seuls à voir le nombre de leurs établissements avec salariés diminuer (-3,4 %).





Créations d'établissements en 2011 et évolution en %

	Nombre			Evolution 2011/2010		
	Sans salarié	Avec salariés	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
TRM	3 339	542	3 881	-7 %	-21 %	-9 %
TRV	801	67	868	21 %	8 %	20 %
DEM	202	31	233	-11 %	3 %	-9 %
LOC	15	5	20	-71 %	-45 %	-67 %
AUX	328	57	385	-11 %	28 %	-7 %
PRL	57	7	65	-6 %	-56 %	-17 %
TRS	324	40	364	-4 %	-66 %	-20 %
Total	5 067	749	5 816	-4 %	-23 %	-7 %

Source : COFACE

Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre de créations d'établissements avec salariés a baissé de 23 % en 2011, après une progression de 58 % en 2010. Trois secteurs, ceux des auxiliaires de transport, du transport routier de voyageurs et du

déménagement, ont néanmoins vu le nombre de leurs créations d'établissements avec salariés augmenter en 2011 (de respectivement 28 %, 8 % et 3 %).

Défaillances d'entreprises en 2011 et évolution en %

	Nombre				Evolution 2011/2010			
	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
TRM	2 072	1 498	58	3 628	3 %	-14 %	-66 %	-7 %
TRV	312	133	6	451	33 %	17 %	-81 %	19 %
DEM	72	88	5	165	-10 %	-14 %	-62 %	-15 %
LOC	101	43	0	144	-2 %	-18 %	-100 %	-10 %
AUX	170	155	3	327	16 %	2 %	-82 %	4 %
PRL	21	25	1	46	13 %	15 %	-49 %	12 %
TRS	138	196	2	336	48 %	-1 %	-82 %	11 %
Total	2 886	2 138	74	5 098	8 %	-10 %	-70 %	-4 %

Source : COFACE

ND : Non Déterminé

Données ajustées au champ conventionnel

Nota Bene : la colonne « ND », pour « Non Déterminé », indique le nombre d'entreprises défaillantes en 2011 dont on ignore si elles ont ou non des salariés.

Les défaillances d'entreprises avec salariés ont continué de refluer en 2011 (-10 %), et ce à peine plus vite qu'en 2010 (-6 %).

A titre de rappel, tous les secteurs avaient vu le volume de leurs créations d'établissements avec salariés chuter en 2009, puis rebondir en 2010. En 2009 encore, tous les secteurs avaient connu une accélération du nombre de défaillances de leurs établissements avec salariés, excepté le transport sanitaire, puis en 2010 une décrue du volume de ces défaillances (et une stagnation pour les auxiliaires).

Ces évolutions contrastées des créations et des défaillances en 2009 et 2010 reflètent bien les retournements de la conjoncture, et ceux du marché de l'emploi, tant à la baisse en 2009 (dans un contexte où l'emploi salarié de la branche s'est dégradé de 2,7 %), qu'à la hausse en 2010 (avec une reprise de 1,2 % de l'emploi salarié de la branche). En 2011, les variations plus nuancées des volumes de créations et défaillances d'entreprises permettent davantage d'inscrire l'année 2011 dans une poursuite de la tendance de 2010.

Défaillances d'entreprises par cause en 2011

	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
Part des liquidations judiciaires en %				
2010	19 %	44 %	9 %	28 %
2011	18 %	40 %	0 %	26 %
Part des redressements judiciaires en %				
2010	6 %	27 %	3 %	14 %
2011	6 %	25 %	0 %	14 %

Source : COFACE

ND : Non Déterminé

Données ajustées au champ conventionnel

65 % de ces défaillances d'entreprises avec salariés étaient en 2011 des liquidations ou des redressements judiciaires, soit 6 points de moins qu'en 2010.





Effectifs

Répartition des salariés par secteur d'activité détaillé au 31.12.2011

	Total	%
NAF REV-2		
Transport routier de marchandises (TRM)		
● 49.41A	183 748	
● 49.41B	136 651	
● 53.20Z	4 949	
● 80.10Z	8 750	
Total	334 097	51,5 %
Transport routier de voyageurs (TRV)		
● 49.39A	59 817	
● 49.39B	29 762	
Total	89 579	13,8 %
Déménagement (DEM)		
● 49.42Z	12 260	1,9 %
Location (LOC)		
● 49.41C	19 194	
● 77.12Z	4 609	
Total	23 803	3,7 %
Auxiliaires de transport (AUX)		
● 52.29A	40 377	
● 52.29B	58 014	
Total	98 391	15,2 %
Prestataires logistiques (PRL)		
● 52.10B	38 052	5,9 %
Transport sanitaire (TRS)		
● 86.90A	52 594	8,1 %
Ensemble des activités		
Total	649 227	100,0 %

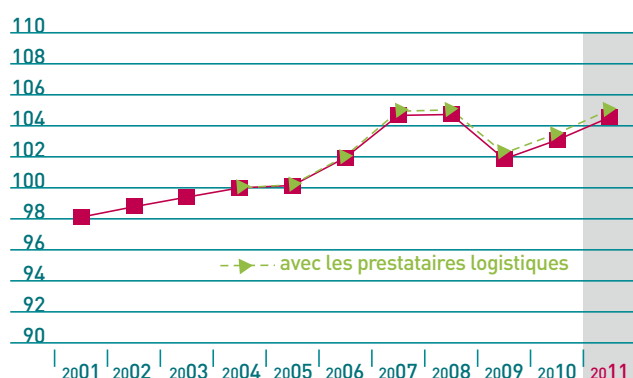
Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Nombre de salariés au 31 décembre 2011

649 227

Evolution des effectifs d'emploi au 31 décembre (Indice base 100 au 31.12.2004)

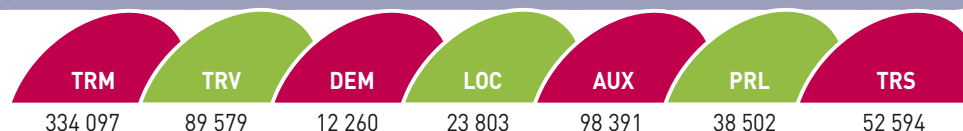


A fin 2011, les effectifs de la branche conventionnelle s'établissent à 649 227 salariés, soit une progression de 1,4 % sur l'année, après +1,2 % en 2010. Les effectifs salariés retrouvent ainsi tout juste leur niveau de 2008, au début de la crise. L'évolution de l'emploi reste largement plus favorable en 2011 dans le transport routier et les activités auxiliaires que dans le BTP (-0,3 %), l'industrie (+0,1 %) et même le commerce de gros ou de détail (+0,7 %).

Source : ACOSS et Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Effectifs par secteur d'activité au 31.12.2011

Activités



Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Evolution 2011/2010 par secteur d'activité

Activités

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Taux d'évolution en 2011	2,4 %	2,3 %	0,7 %	1,2 %	-3,4 %	3,7 %	1,6 %	1,4 %
Taux d'évolution en 2010	1,8 %	3,1 %	2,6 %	-1,5 %	-3,1 %	2,9 %	2,9 %	1,2 %

Source : ACOSS et Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

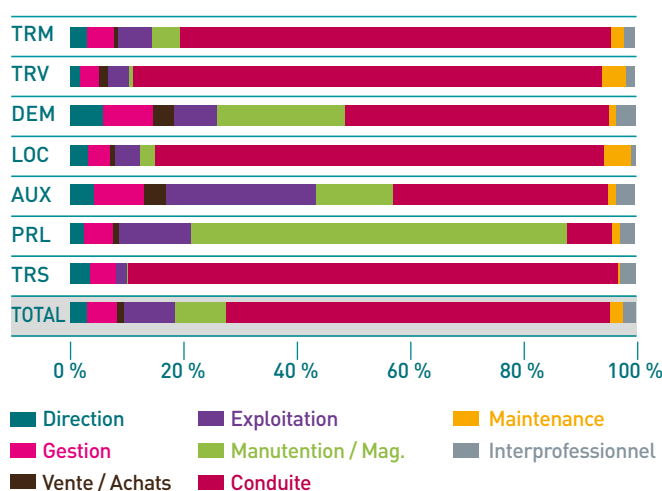


En 2011, le taux de croissance de l'emploi est relativement élevé chez les prestataires logistiques (+3,7 %), dans le transport routier de marchandises au sens strict (+2,4 %) et dans le transport routier de voyageurs (+2,7 %).

Seul le secteur des auxiliaires de transport est affecté par une baisse de ses effectifs (-3,4 %), mais cette tendance se vérifie depuis 2007, soit avant la crise.

Au total, la branche a créé 8 960 emplois salariés en 2011, après 7 760 en 2010, dont près de 1 980 dans le transport routier de voyageurs.

Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle en 2011



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

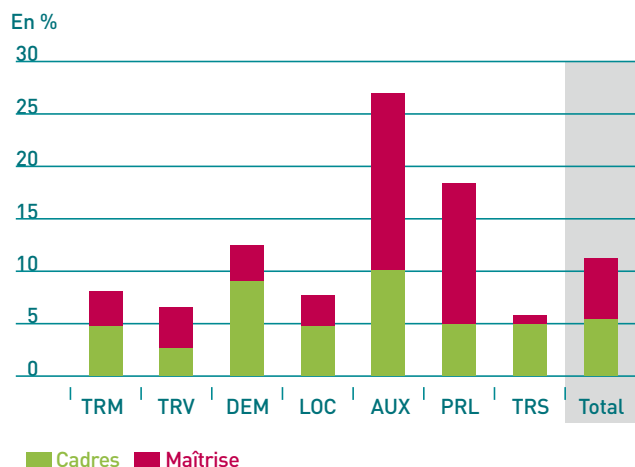
Les effectifs de la conduite ont progressé de 2 % en 2011 (après +0,4 % en 2010), soit plus vite que le reste des familles professionnelles de la branche. En fait, 96 % des créations d'emploi constatées en 2011 ont profité aux métiers de la Conduite, qui comptent 440 200 salariés à fin 2011 (67,8 % de l'effectif total de la branche) répartis entre le transport de marchandises au sens large (320 420 salariés, +2 %), le transport routier de voyageurs (74 290 salariés, +2,3 %) et le transport sanitaire (45 490 salariés, +1,4 %).

Dans le transport de personnes, la proportion des effectifs de conduite dans les effectifs totaux est particulièrement forte, puisqu'ils pèsent pour 86 % dans les effectifs du transport sanitaire, et 83 % dans ceux du transport routier de voyageurs.

Près de 200 emplois ont été créés en 2011 dans la famille Manutention-magasinage, qui est, en termes d'effectifs, avec 59 190 salariés, la seconde famille professionnelle de la branche, derrière la Conduite et devant l'Exploitation (57 890 salariés).



Répartition des salariés par secteur d'activité et catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 2011

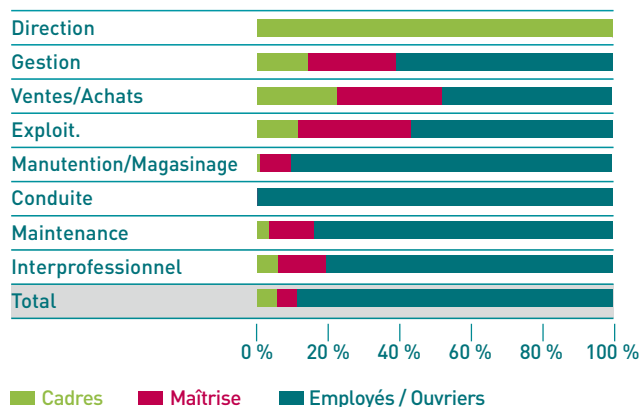


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

La part des employés et ouvriers dans les effectifs des secteurs d'activité de la branche est d'autant plus élevée que la part des conducteurs y est plus faible. Ainsi, les cadres et agents de maîtrise représentent 27 % des effectifs des auxiliaires de transport, et plus de 18 % des effectifs des prestataires logistiques.

En dépit de la progression du nombre de conducteurs, qui sont des ouvriers, la part des cadres et agents de maîtrise dans la branche conventionnelle s'est accrue, passant de 10,6 % en 2010 à 11,3 % en 2011. Cette évolution s'explique par le fait que pour toutes les autres familles professionnelles, la proportion d'employés et ouvriers s'est réduite.

Répartition des salariés par famille professionnelle et catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 2011

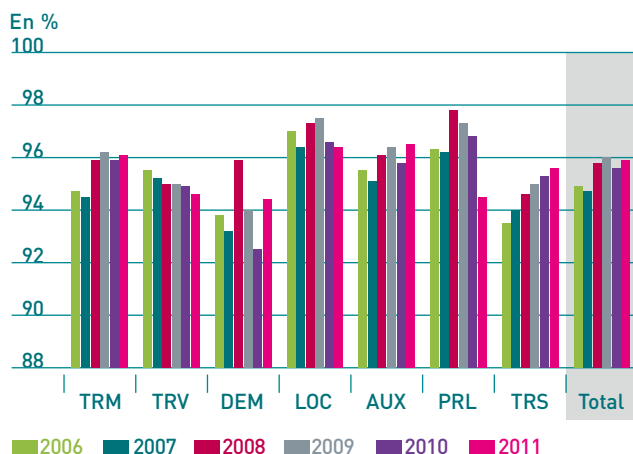


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Ainsi, 5 540 emplois de cadres et agents de maîtrise ont été créés en 2011, soit 60 % des emplois créés par la branche. C'est à l'Exploitation que les effectifs de cadres et agents de maîtrise ont le plus progressé, avec, pour cette famille professionnelle, 2 780 créations d'emplois sur ces catégories socioprofessionnelles ; la proportion de cadres et agents de maîtrise y est désormais de 43 %.



Evolution de la part des salariés en contrat à durée indéterminée (CDI)

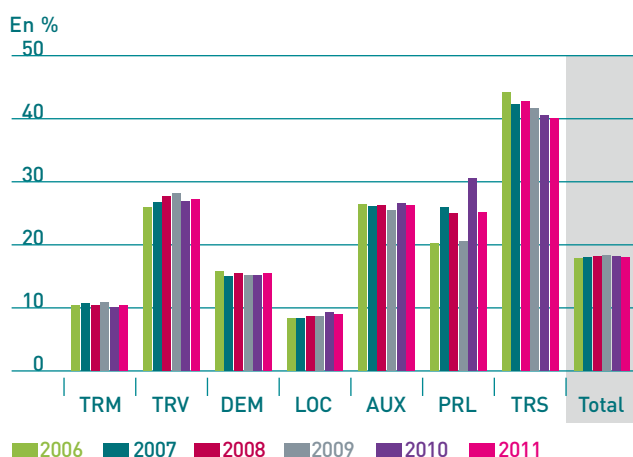


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Près de 96 % des salariés en poste dans les entreprises du champ de la CCNTR sont titulaires d'un CDI, ce qui est relativement plus que dans l'industrie ou la construction (respectivement 92 % et 87 % selon la source ACOSS, d'après DADS).

Néanmoins, dans le transport routier de voyageurs, la part des salariés en CDI, bien que très élevée (près de 95 %) tend à baisser continûment depuis 2006. Dans le transport sanitaire en revanche, elle augmente régulièrement depuis 2007, et a dépassé le seuil des 95 % depuis 2009.

Evolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

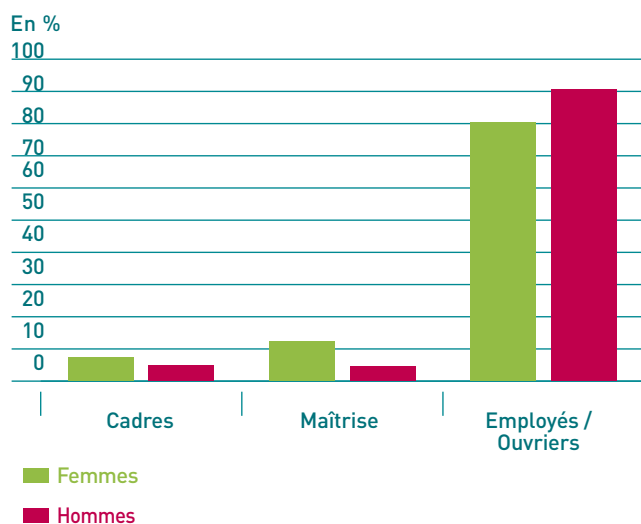
En 2011, le nombre de femmes salariées dans la branche conventionnelle a baissé de 0,6 %, quand les effectifs masculins s'accroissaient de 1,9 %. Cette évolution est entièrement imputable aux réductions d'effectifs féminins dans les secteurs des auxiliaires (-15 %), des prestataires logistiques (-5 %), et dans une moindre mesure de la location (-3 %), tous les autres secteurs d'activité ayant vu leurs effectifs féminins augmenter en 2011.

Dans le transport sanitaire, les emplois féminins, qui représentent 40 % des emplois du secteur, ont toutefois progressé moins vite que les effectifs masculins (respectivement +0,2 % et +2,5 %), tendance que l'on observe déjà depuis quelques années dans cette activité.

En revanche, les effectifs féminins ont crû plus vite que ceux de leurs collègues masculins dans le TRM au sens strict (+5 % en 2011), le transport routier de voyageurs (+4 %), le déménagement (+3 %).

Fin 2011, un peu moins de 120 400 femmes travaillaient dans les établissements de la branche (soit 18,5 % des emplois de la branche), dont près de 38 % dans le transport de personnes.

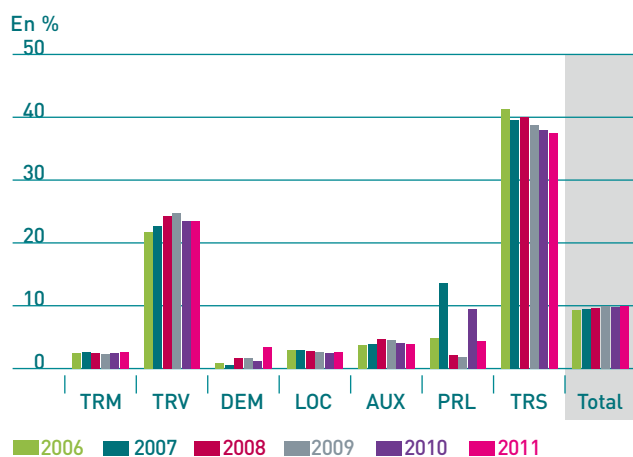
Répartition des salariés selon leur sexe et leur catégorie socioprofessionnelle (CSP)



L'occurrence pour les femmes d'occuper des postes d'encadrement dans les établissements de la branche est plus forte que pour les hommes. Ainsi, près de 20 % des femmes du transport routier et des activités auxiliaires du transport ont un statut cadre ou agent de maîtrise, contre 9,4 % des hommes.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Conduite (par secteur)



Il est vrai que les femmes sont sous-représentées dans les métiers de la conduite, puisqu'elles occupent à peine 10 % de ces postes.

79 % des 43 790 conductrices exercent leur profession dans le transport de personnes, dont 17 470 dans le transport routier de voyageurs.

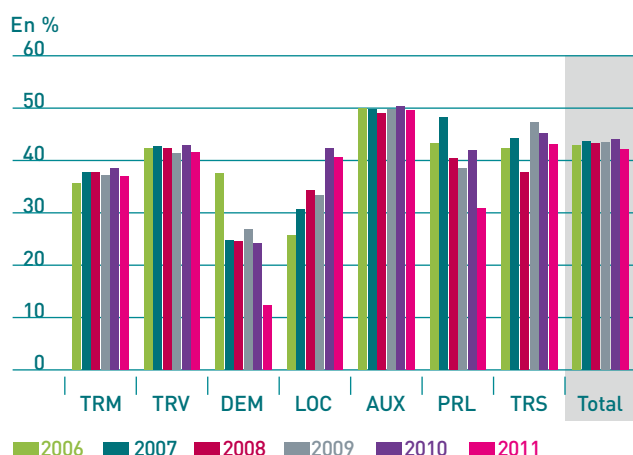
On dénombre environ 1 500 femmes supplémentaires en 2011 dans les métiers de la conduite ; les deux tiers d'entre-elles sont des conductrices de véhicules de transport routier de marchandises. Dans le transport sanitaire, le nombre de conductrices est resté relativement stable.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel



Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle

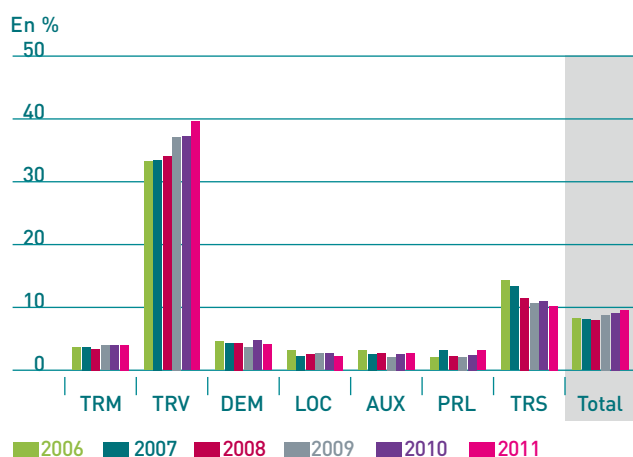
Exploitation (par secteur)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

A l'exploitation, les femmes, qui occupent 42 % des emplois de cette famille professionnelle, ont, dans tous les secteurs d'activité, connu une évolution de leur effectif plus défavorable que celle des effectifs masculins. Il s'en suit qu'à l'exploitation leur nombre baisse de 6 % en 2011 (soit 1 640 femmes en moins), pour s'établir à 24 410 dans les établissements de la branche conventionnelle, alors que celui des hommes progresse de 4 %. Dans le transport routier de voyageurs et le transport sanitaire, le nombre de femmes progresse à l'exploitation (+4 %), mais moins rapidement que celui des hommes.

Evolution de la part des effectifs à temps partiel par secteur



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

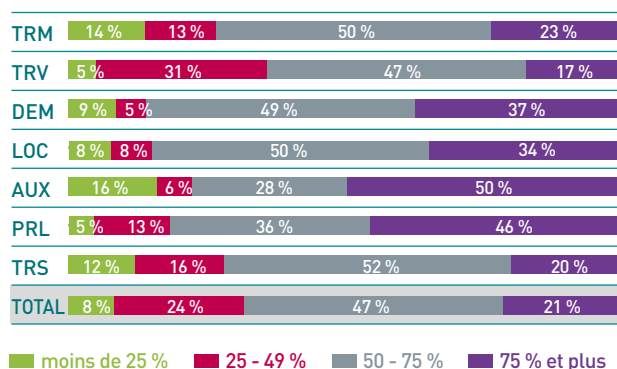
La part des salariés à temps partiel au sein de la branche continue de progresser depuis 2009. Des différences sectorielles sont cependant à signaler. Ainsi, sur les six dernières années, la part des effectifs à temps partiel dans le transport sanitaire a nettement reculé, passant

de 17,9 % en 2004 à 10,2 % en 2011, vraisemblablement en réaction à des dispositions conventionnelles prises dès 2003 pour réduire le temps partiel dans ce secteur.

Dans le transport routier de voyageurs en revanche, la proportion des effectifs à temps complet diminue depuis 2006, et ils ne représentent en 2011 que 60 % des effectifs du secteur. En effet, le secteur emploie de plus en plus de conducteurs en période scolaire, généralement à temps partiel. Il est vrai que le transport scolaire est le premier poste de trafic pour le transport routier de voyageurs, avec un peu plus de 10 milliards de voyageurs-kilomètres en 2011 (source : SOeS), devant le transport interurbain, le transport de personnel et enfin le transport occasionnel (qui ne représente que 1,4 milliards de voyageurs-kilomètres annuels), et que les flux du transport scolaire exprimés en voyageurs-kilomètres connaissent de fortes progressions (+70 % entre 1990 et 2011).

A titre de comparaison, dans l'ensemble des secteurs privés de l'économie (industrie, construction, tertiaire), plus de 20 % des salariés sont à temps partiel (source ACOSS d'après DADS), contre 9,1 % dans l'ensemble de la branche conventionnelle.

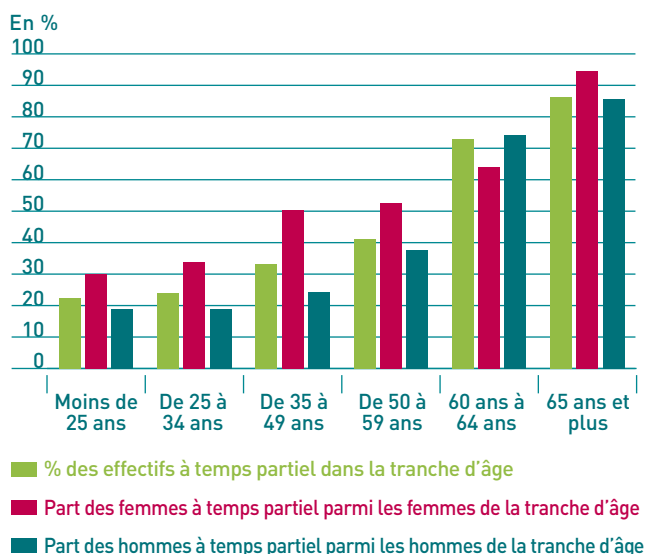
Répartition des temps partiels en fonction du temps travaillé



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Plus des deux tiers des salariés à temps partiel de la branche conventionnelle (toutes familles professionnelles confondues) travaillent au moins à mi-temps, et plus d'un sur cinq au moins à 75 % d'un temps complet. Dans le transport routier de voyageurs, le temps travaillé est plus fréquemment que dans les autres secteurs inférieur à un mi-temps (36 % des salariés à temps partiel du secteur dans ce cas). Néanmoins, seulement 5 % des salariés à temps partiel du TRV travaillent moins d'un quart temps. Il est vrai que les conducteurs en période scolaire ont une garantie de travail annuel de 550 heures.

Part des effectifs à temps partiel dans le transport routier de voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe



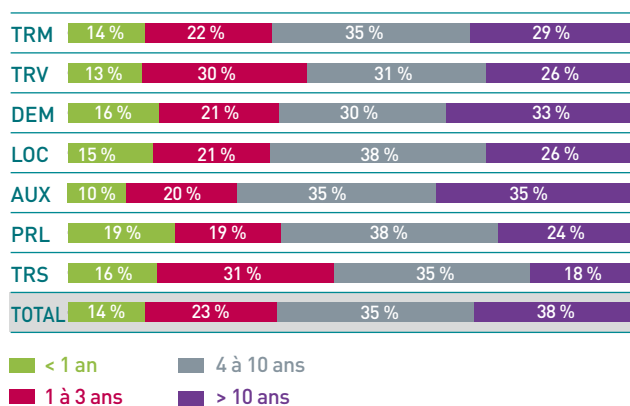
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

L'augmentation de la proportion de salariés à temps partiel dans le transport routier de voyageurs concerne en 2011 toutes les tranches d'âges. Dans ce secteur, où l'occurrence d'occuper un poste à temps complet diminue avec l'âge, plus de 86 % des salariés de 65 ans et plus sont à temps partiel (soit 3,5 points de plus que deux ans auparavant).

Comme en 2010, les effectifs masculins à temps partiel du TRV ont progressé plus vite (+10 % en 2011) que ceux de leurs homologues féminins (+6 %). Les femmes restent toutefois relativement plus concernées par le temps partiel que les hommes : 49 % des femmes salariées du TRV sont à temps partiel, contre 36 % des hommes, tous âges confondus. En particulier, davantage de femmes de moins de 50 ans sont à temps partiel que d'hommes de cette tranche d'âge. Néanmoins, à partir de 60 ans, les hommes s'avèrent plus fréquemment à temps partiel que les femmes (respectivement 78 % d'entre eux et 69 % d'entre elles), traduisant le fait que les contrats à temps partiel du transport routier de voyageurs intéressent relativement plus d'hommes en seconde partie de carrière ou en cumul emploi-retraite que de femmes.



Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement en 2011



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

En 2011, la part des salariés de moins d'un an d'ancienneté dans leur établissement s'est accrue de 1,3 points, en lien avec une recrudescence des recrutements. Les emplois de la conduite présentent une ancienneté dans

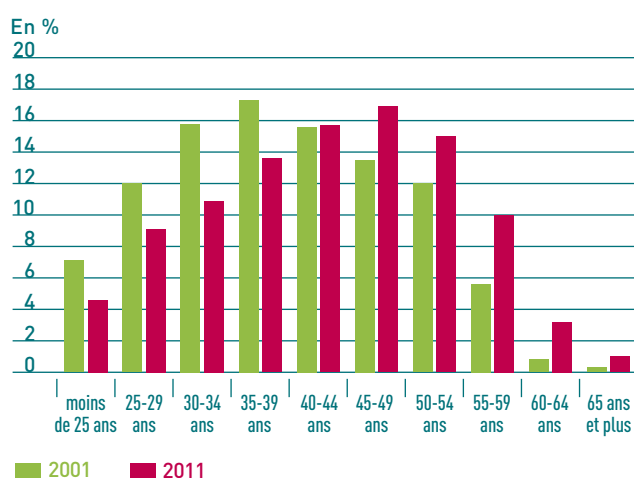
l'établissement faible (40 % des conducteurs sont dans le même établissement depuis moins de 4 ans), tandis que les emplois de direction se caractérisent par l'ancienneté dans l'établissement la plus forte (65 % travaillent dans le même établissement depuis plus de 10 ans).

L'enquête Tableau de bord ne permet pas d'apprécier l'ancienneté dans le métier. Cependant, le Bilan social annuel du transport routier de marchandises publié par le SOeS indique qu'en 2008, l'ancienneté des conducteurs de poids lourds du transport routier de fret élargi était, en moyenne, de 18 ans et 6 mois dans la profession, et que l'ancienneté dans la profession est plus forte parmi les conducteurs « grands routiers » (19 ans et 3 mois en moyenne) que parmi les conducteurs courte distance (18 ans et 2 mois). En 2000, l'ancienneté des conducteurs du transport routier de marchandises dans la profession était, en moyenne, de 15 ans. On peut penser que la mise en place du Congé de Fin d'Activité (CFA) a participé à l'allongement des carrières professionnelles dans les métiers de la conduite.



Démographie

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle



La part des effectifs de moins de 35 ans de la branche, soit un quart des salariés, s'est réduite de 10 points en dix ans.

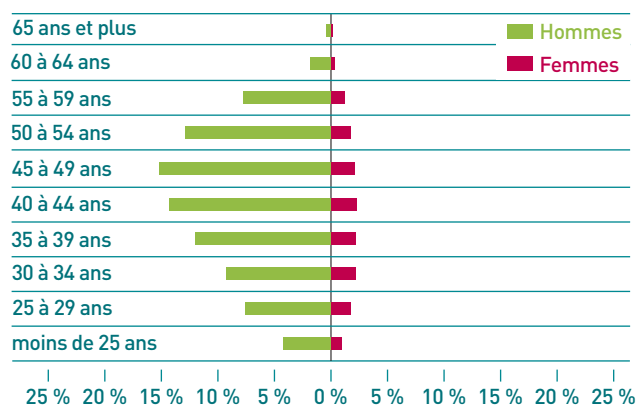
Les salariés de moins de 30 ans représentent désormais seulement 14 % des effectifs du transport routier et des activités auxiliaires du transport, contre 22 % des effectifs de l'industrie et 34 % du secteur de la construction (source : ACOSS d'après DADS).

Les 60 ans et plus représentent 4 % des effectifs de la branche conventionnelle.

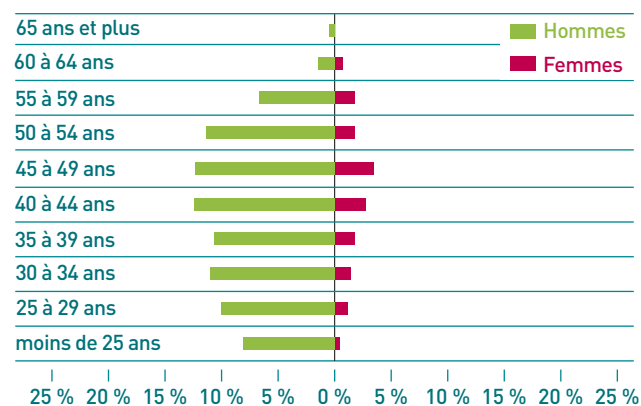
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Pyramides des âges en 2011 (ensemble des familles professionnelles)

Marchandises (hors déménagement)



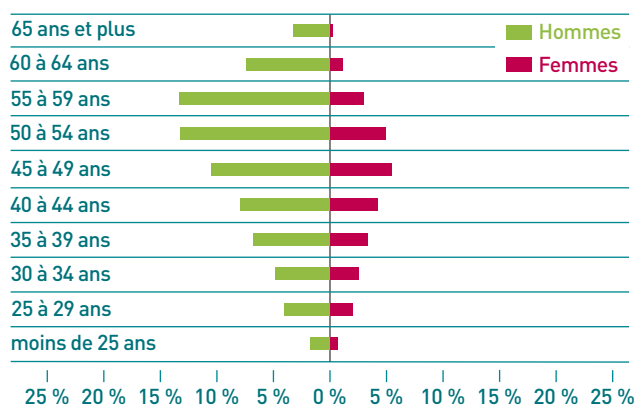
Déménagement



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement



Transport routier de voyageurs



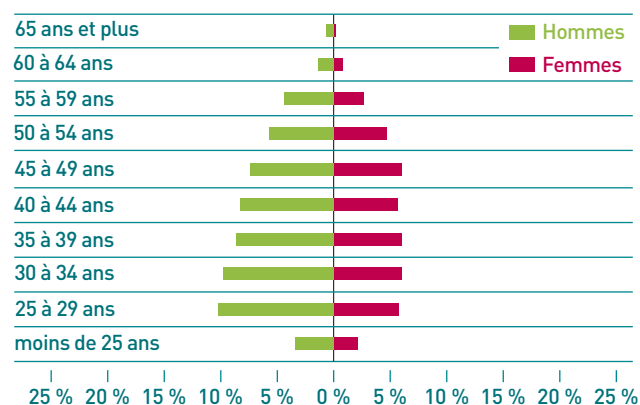
Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Dans le transport routier de marchandises (au sens large, mais hors déménagement), la part des salariés de moins de 40 ans a baissé de 4,2 points en un an, du fait que les niveaux d'effectifs de cette tranche d'âge ont reflué de 1,4 %. Simultanément, la part des 50 ans et plus a augmenté de 4 points, reflétant une progression des effectifs de cette tranche d'âge de 5,1 %.

Le déménagement a également vu sa pyramide des âges vieillir en 2011. Ainsi, les effectifs de moins de 45 ans y

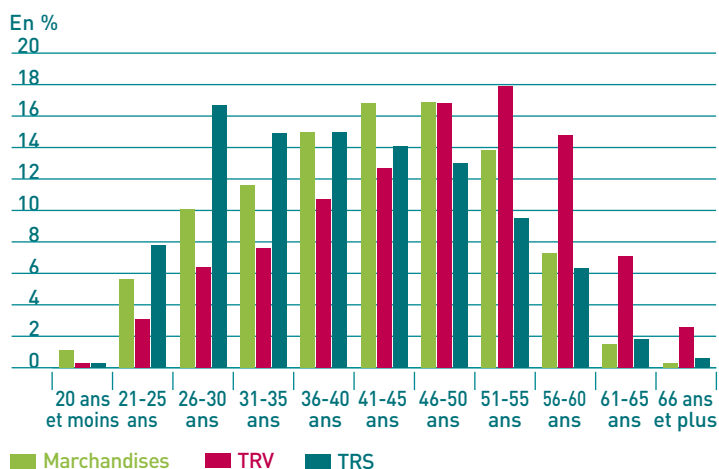
Transport sanitaire



ont baissé de 4,3 %, quand le nombre de 45 ans et plus progressait de 9,1 %.

Dans le transport routier de voyageurs, les effectifs de 50 ans et plus ont progressé de 6,8 % en 2011, quand le reste des effectifs baissait de 1,3 %. Même dans le transport sanitaire, le nombre de 45 ans et plus s'est accru de 5,2 %, alors que le reste des effectifs a diminué de 0,2 %.

Structure par âge dans la conduite en 2011



Source : Enquête Tableau de bord

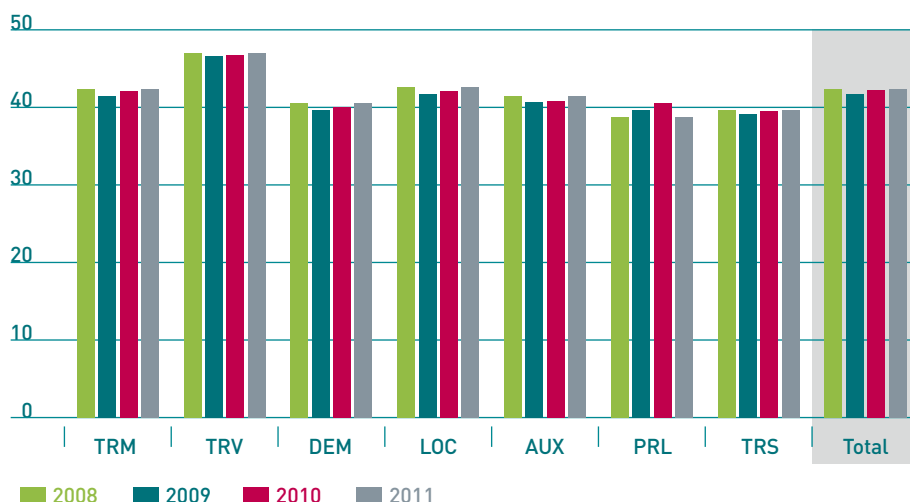
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Dans le transport routier de voyageurs, la dégradation de la pyramide des âges en 2011 n'est pas imputable à la conduite : les effectifs d'au plus 30 ans de cette famille professionnelle représentent 9,8 % des effectifs du secteur en 2011, après 8,5 % en 2010 ; parallèlement, 42,2 % des effectifs de la conduite ont plus de 50 ans en 2011, après 43,3 % en 2010.

Il n'en va pas de même dans le transport sanitaire, où la part des effectifs des conducteurs de 30 ans et moins (moins d'un quart des effectifs en 2011) s'est réduite de 1,6 point, tandis que la part des conducteurs de plus de 50 ans s'est réduite de 2 points.

L'activité marchandises prise au sens large a vu simultanément augmenter la part des conducteurs de 30 ans et moins (de 1,1 point en 2011) et celle des conducteurs de plus de 50 ans (de 0,7 point).

Age moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)

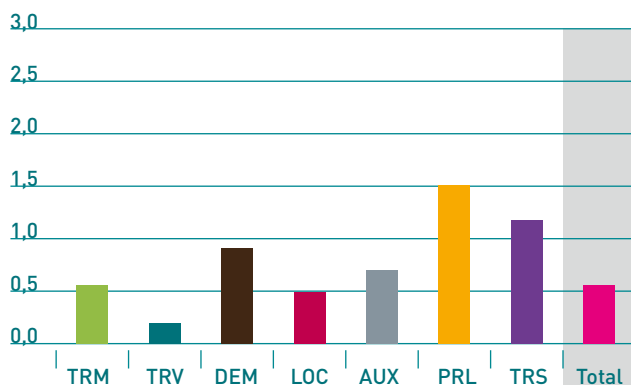


En 2011, la moyenne d'âge des salariés de la branche conventionnelle s'est allongée dans tous les secteurs d'activité de la branche conventionnelle à l'exception des prestataires logistiques, où l'âge moyen est le plus bas (38 ans et 9 mois), juste devant le transport sanitaire (39 ans et 8 mois). L'âge moyen est le plus élevé dans le transport routier de voyageurs (47 ans), largement au-dessus de la moyenne de la branche conventionnelle (42 ans et 5 mois, soit 3 mois de plus qu'en 2010).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

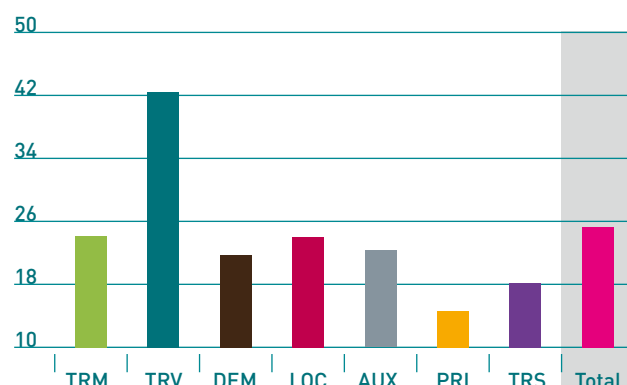
Indicateurs démographiques

Taux de relève



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Taux de renouvellement



Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans. Il se calcule comme le nombre de salariés de moins de 30 ans sur le nombre de salariés de plus de 50 ans.

Le taux de relève a continué de baisser en 2011 pour tous les secteurs de la branche conventionnelle, excepté les prestataires logistiques, passant légèrement en dessous de 0,6 pour l'ensemble des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. Les prestataires logistiques comptent 1,5 fois plus de jeunes de moins

de 30 ans que de seniors de plus de 50 ans. Les moins de 30 ans sont également plus nombreux que les plus de 50 ans dans le transport sanitaire, mais ce n'est plus le cas en 2011 dans le déménagement. Dans le transport routier de voyageurs, les plus de 50 ans sont cinq fois plus nombreux que les moins de 30 ans.

Le taux de renouvellement se calcule comme le ratio du nombre de salariés de plus de 50 ans sur le nombre total de salariés (x 100). Il reflète habituellement les départs



en retraite théoriques potentiels dans les dix années à venir, et, depuis la réforme des retraites, dans les douze prochaines années au moins.

Le taux de renouvellement s'est encore élevé d'un point au niveau de l'ensemble de la branche conventionnelle.

Désormais, plus d'un salarié sur quatre de la branche conventionnelle a plus de 50 ans.

Cette évolution s'observe dans tous les secteurs d'activité, hormis chez les prestataires logistiques.

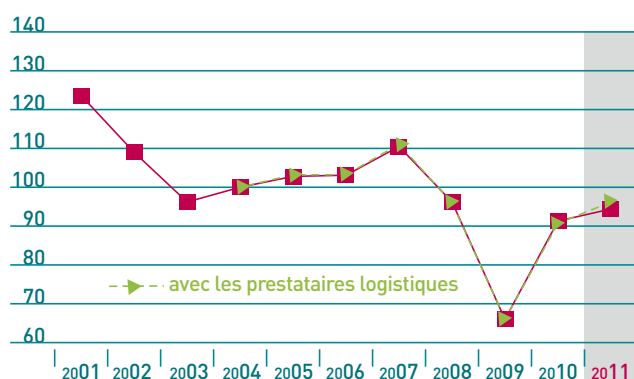
Pour le transport routier de voyageurs, le taux de renouvellement culmine à plus de 42 %, devant le transport routier de marchandises (24 %). Dans deux secteurs seulement moins d'un salarié sur cinq a plus de 50 ans : chez les prestataires logistiques (15 %) et dans le transport sanitaire (18 %).

Mouvements de main d'œuvre

Nombre de recrutements en 2011

118 123

Evolution des recrutements (Indice base 100 au 31.12.2004)



Les recrutements ont progressé de 10 % en 2011 dans les établissements des transports routiers et activités auxiliaires du transport, mais sans atteindre encore leur niveau d'avant crise.

Au niveau de l'ensemble de la branche, les embauches en CDI ont progressé de 15 % en 2011.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Recrutements par activité

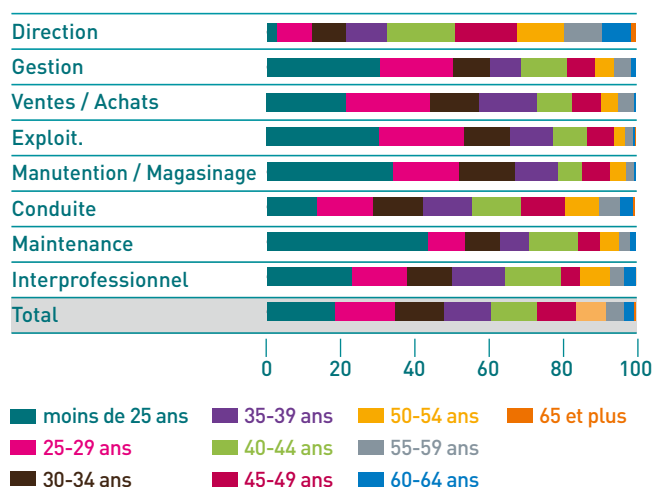
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
2011	62 301	15 674	3 120	4 697	13 043	8 955	10 334
Evolution 2011/2010	3 %	6 %	5 %	32 %	6 %	x 4	-7 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

L'augmentation des recrutements s'observe dans tous les secteurs d'activité, sauf dans le transport sanitaire (-7 %), dont le nombre de recrutements stagnait déjà en 2010. Dans le TRV, les transferts entrant de salariés liés au changement de prestataire consécutivement

aux appels d'offres des autorités organisatrices de transport représentent moins de 2 % des recrutements de conducteurs effectués par les établissements de ce secteur en 2011 (ce que permet désormais d'identifier le questionnaire d'enquête Tableau de bord).

Embauches par âge et famille professionnelle



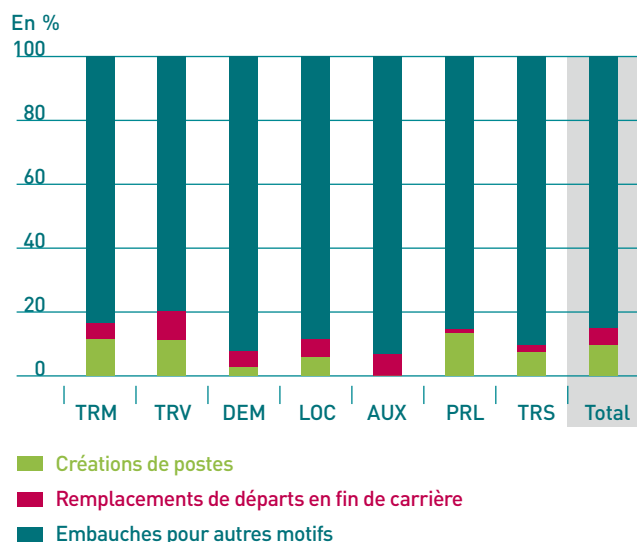
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Les recrutements de chacune des familles professionnelles de la branche ont augmenté, hormis en ventes / achats. 72 % des recrutements ont porté sur la conduite.

Globalement, la part des recrutements de salariés d'au moins 50 ans a tendance à s'accroître, passant de 14,8 % à 16,3 %. Les recrues de cette tranche d'âge ont en effet augmenté de 21 %, soit plus vite que les recrues de moins de 30 ans (+9 %), qui représentent 35 % des recrutements. La conduite est en fait la seule famille professionnelle dont le nombre de personnes embauchées de moins de 30 ans a baissé (-3 %). Les recrutements de seniors d'au moins 50 ans ont progressé dans toutes les familles professionnelles sauf ventes / achats et maintenance (respectivement -20 % et -21 %).

À la maintenance, à l'exploitation ou encore à la manutention/magasinerie, plus de la moitié des recrutements ont bénéficié à des jeunes de moins de 30 ans (contre moins de 30 % en conduite). Dans ces familles professionnelles, moins de 10 % des recrutements se sont portés sur des personnes de 50 ans et plus (contre 19 % en conduite).

Répartition des types d'embauche en 2011



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Près de 10 % de l'ensemble des recrutements des établissements de la branche conventionnelle peuvent être attribués à des créations de postes. Les créations d'emplois ont généré 1,8 fois plus de recrutements que le remplacement des départs en fin de carrière (départs en retraite et Congé de Fin d'Activité). Dans le transport sanitaire, les créations d'emplois ont même induit 3,4 fois plus d'embauches que le remplacement des départs en fin de carrière du secteur. A contrario, dans le déménagement, le ratio est en 2011 d'environ une création d'emploi pour deux remplacements de départs en fin de carrière.

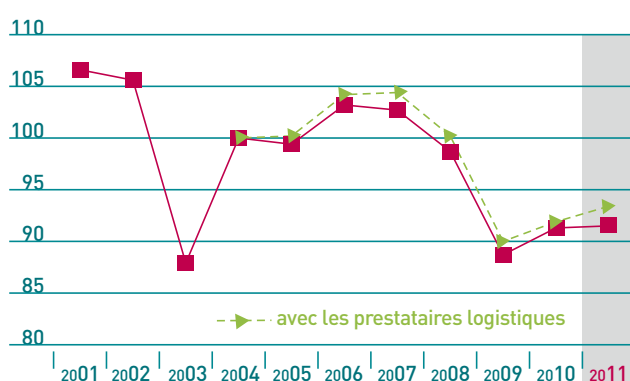
Les embauches pour autres motifs (en particulier remplacement des départs liés aux démissions, fin de contrat, etc.) expliquent la très large majorité des recrutements (85 %).



Nombre de départ en 2011

104 782

Evolution des départs (Indice base 100 au 31.12.2004)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre de salariés ayant quitté un établissement des transports routiers et activités auxiliaires de transport, quel qu'en soit le motif (démission, retraite, licenciement, fin de contrat, transfert d'établissement, CFA, rupture conventionnelle...), s'est accru de 3,4 % en 2011, soit sensiblement au même rythme qu'en 2010, mais bien plus lentement que les recrutements, dont ils sont très en deçà. La conjoncture économique et du marché de l'emploi a vraisemblablement incité les salariés à la prudence dans leurs choix de mobilité inter-établissements et inter-entreprises.

Départs par activité

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
2010	55 036	15 348	2 909	3 744	13 113	5 796	8 835
Evolution 2010/2009							
par secteur	-5 %	25 %	2 %	1 %	2 %	X 2	-3 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Ce sont chez les prestataires logistiques et dans le transport routier de voyageurs que le rythme des départs s'est le plus accéléré.

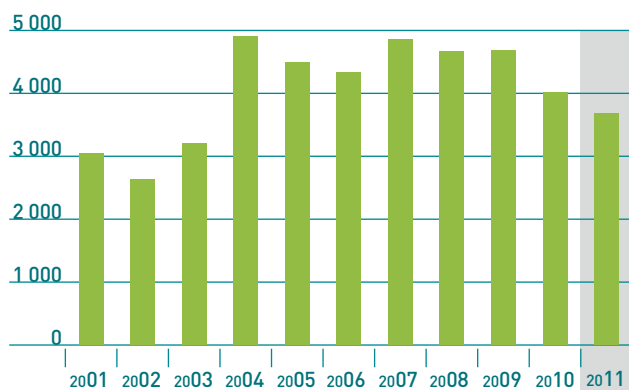
Chez les auxiliaires, les départs ont été plus nombreux que les recrutements en 2011, d'où une baisse des effectifs salariés dans ce secteur.

Dans le transport sanitaire, le ralentissement de la croissance des effectifs en 2011 (+1,6 % après +2,9 %) s'explique par une baisse des recrutements plus rapide que la baisse des départs (-3 %).

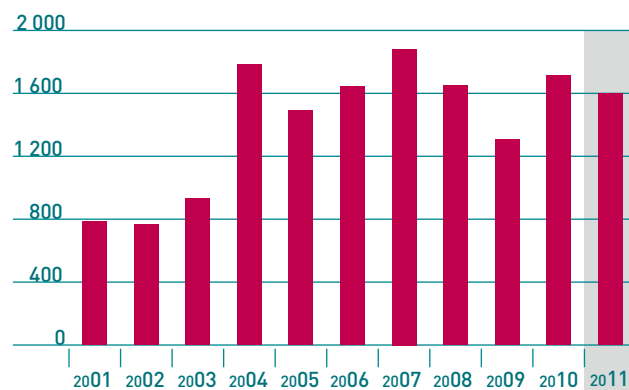
Au contraire, dans le transport routier de marchandises au sens strict, la plus forte croissance des effectifs en 2011 (+2,4 % après +1,8 % en 2010) s'est produite dans un contexte où les salariés ont eu tendance à rester davantage dans leur établissement (les départs baissent de 5 %) et les recrutements étaient orientés à la hausse.

Evolution des départs en fin de carrière par secteur

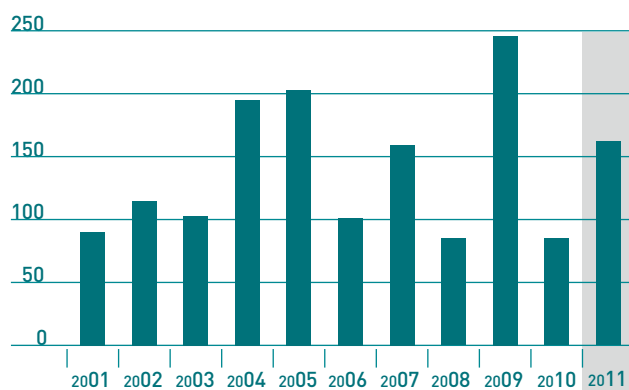
TRM



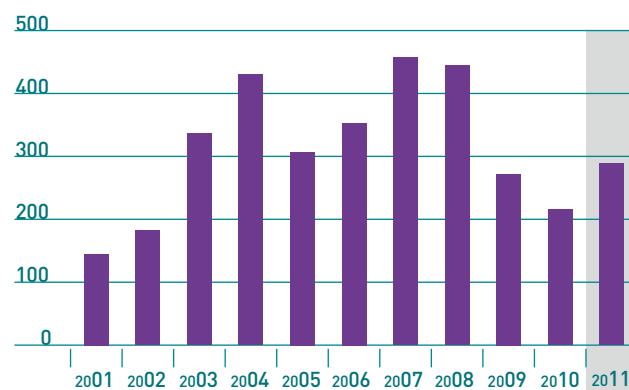
TRV



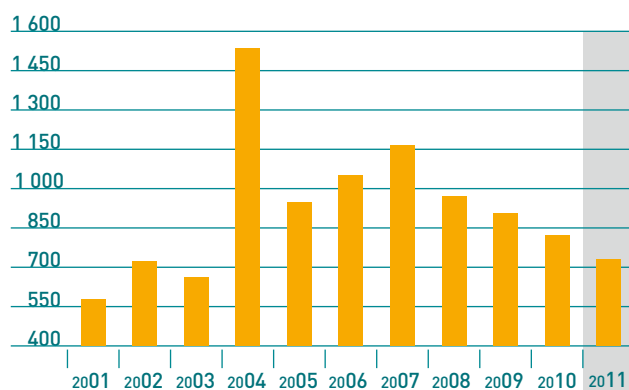
DEM



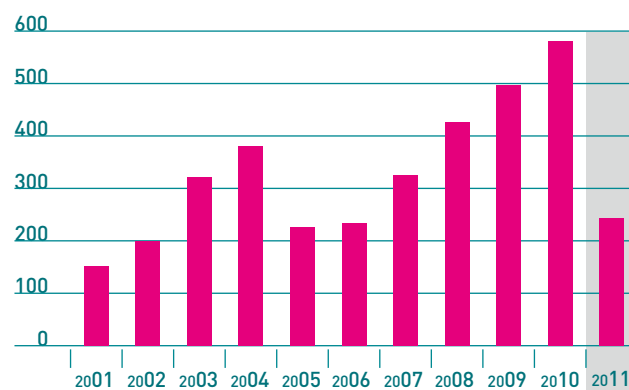
LOC



AUX



TRS



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Le volume de départs en fin de carrière (départs à la retraite et Congés de Fin d'Activité) dans la branche conventionnelle a baissé de 10 %. Deux secteurs

enregistrent cependant une augmentation des départs en fin de carrière en 2011 : le déménagement et les loueurs.



● Evolution des départs en Congé de Fin d'Activité (CFA)

Nombre de dossiers CFA transférés en paiement dans le TRM

2000	1 315
2001	1 521
2002	1 811
2003	1 947
2004	1 857
2005	1 897
2006	1 771
2007	1 910
2008	1 582
2009	1 745
2010	1 705
2011	1 568

Source : FONGECFA-Transport

Nombre de dossiers CFA transférés en paiement dans le TRV

2000	133
2001	143
2002	194
2003	200
2004	203
2005	185
2006	188
2007	169
2008	157
2009	197
2010	209
2011	172

Source : AGECEFA-Voyageurs

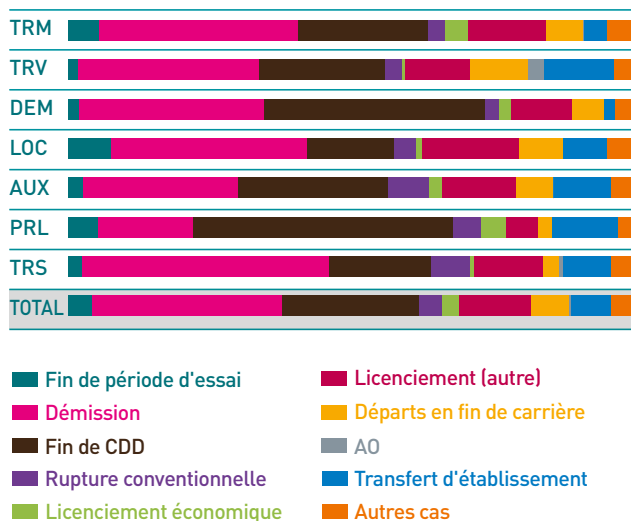
En 2011, on compte au total 770 bénéficiaires du Congé de Fin d'Activité en Voyageurs, et 7 569 en Marchandises. Le nombre de nouveaux bénéficiaires de ce dispositif a marqué le pas en 2011, puisque le volume de dossiers CFA transférés en paiement dans le transport routier de marchandises a reculé de 8 % et dans le transport routier de voyageurs de 18 %.

Il faut y voir ici l'effet conjoint du tassement des départs en fin de carrière liés au baby-boom de l'après-guerre et de la récente réforme des dispositifs CFA-Marchandises et CFA-Voyageurs, par l'accord signé le 30 mai 2011 entre les partenaires sociaux et l'Etat : l'âge de départ en CFA a été reporté de 55 à 57 ans à partir du 1^{er} juillet 2011, sans palier.

Dans la période 2000-2003, l'usage de ces dispositifs s'était progressivement accru, voire jusqu'en 2004 pour le TRV. Il était ensuite resté relativement stable dans le TRM jusqu'en 2007 pour connaître une chute en 2008 et reprendre à partir de 2009. Ce regain est expliqué par l'assouplissement des conditions d'accès aux dispositifs du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 mis en place par les partenaires sociaux de la branche des transports routiers et des activités auxiliaires de transport pour permettre à d'autres salariés d'en bénéficier, compte tenu de la crise.



Répartition des départs par motif et secteur en 2011 (ensemble des familles professionnelles)



Les démissions expliquent plus du tiers des départs de salariés de leur établissement. Elles se sont accrues de 6 % en 2011 dans la branche conventionnelle. Dans le transport sanitaire, 44 % des départs sont dus à des démissions.

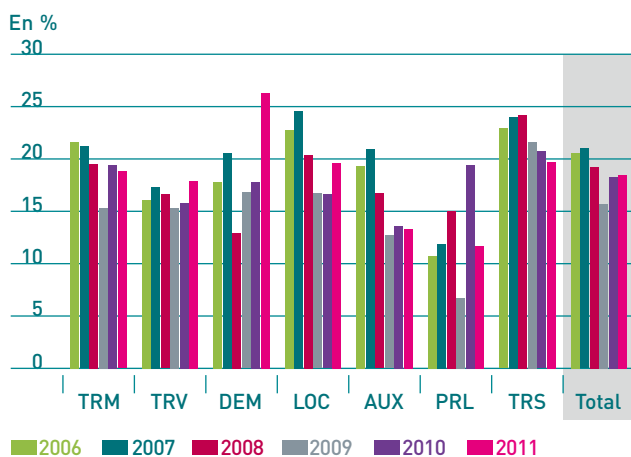
Les licenciements économiques ont reculé de 27 %; moins de 3 % des départs peuvent leur être attribués.

Les ruptures conventionnelles ont baissé de 2 %, elles représentent environ 4 % des départs.

Les départs en fin de carrière expliquent moins de 7 % de l'ensemble des départs, avec néanmoins un poids plus important dans le transport routier de voyageurs (10 %).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Evolution du taux de rotation dans la conduite par secteur



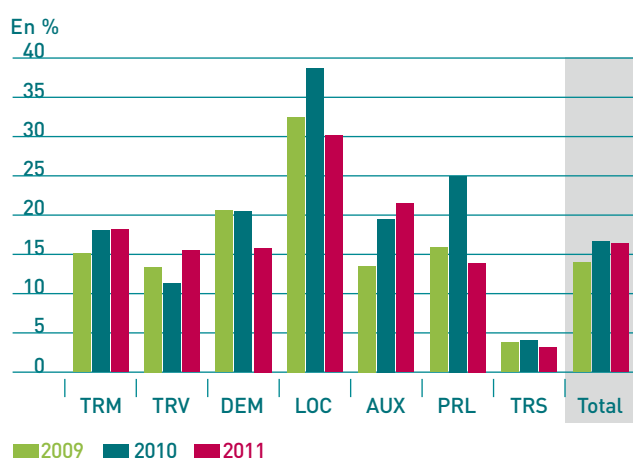
Le taux de rotation est calculé comme la somme des recrutements et des départs divisée par deux fois les effectifs en emploi. Dans la conduite, il est globalement plutôt stable en 2011. Il reste chez les auxiliaires de transport particulièrement bas (13 %). Depuis 2008, le taux de rotation des conducteurs dans le transport sanitaire poursuit sa décroissance, et passe en 2011 en dessous des 20 %, à la faveur d'une baisse concomitante des recrutements et des départs.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Intérim



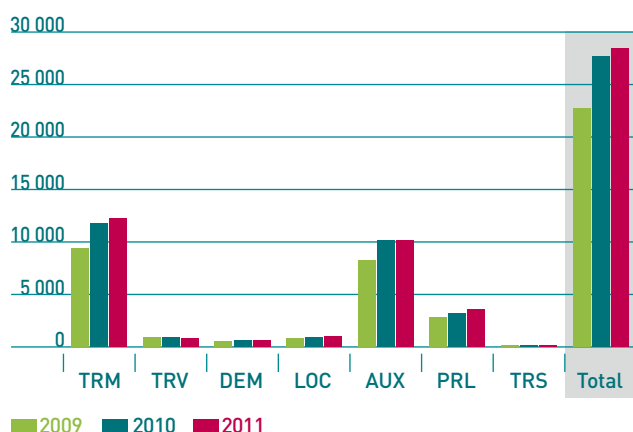
Evolution du % d'établissements déclarant avoir recours à l'intérim pour des postes de conduite (par secteur)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Le pourcentage d'établissements de la branche conventionnelle déclarant avoir recours à l'intérim pour des postes de conduite est resté quasiment stable en 2011. Dans la location, plus de 30 % des établissements utilisent l'intérim pour ces emplois, contre 3 % dans le transport sanitaire.

Evolution du nombre d'intérimaires par secteur (en équivalents temps plein)



Source : DARES, exploitation des relevés mensuels de contrats des entreprises de travail temporaire
Données ajustées au champ conventionnel

Au sein de l'ensemble des établissements de la branche conventionnelle, le nombre d'intérimaires en équivalents temps plein n'a progressé que de 3 % en 2011, après un bond de 22 % en 2010. A noter que l'essentiel des intérimaires de la branche intervient dans le transport de marchandises et les activités auxiliaires de transport : ils sont moins d'un millier dans le transport de personnes, et plutôt orientés à la baisse en 2011 (-6 %). En 2011, la progression des intérimaires est la plus marquée chez les prestataires logistiques (+12 %), tandis que le déménagement s'est appuyé sur 10 % d'intérimaires en moins.

Marché du travail

Les données présentées dans cette rubrique proviennent exclusivement de Pôle emploi. Elles sont donc exhaustives en ce qui concerne les demandes d'emploi,

mais pour les offres d'emploi elles sont partielles, les seules offres d'emploi adressées à Pôle emploi étant ici recensées.

Evolution des offres d'emploi de la branche par secteur (ensemble des codes ROME)

Codes NAF Rév. 2	Libellé	2010	2011	Taux de satisfaction en 2011
49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs	4 899	5 231	89 %
49.39B	Autres transports routiers de voyageurs	3 540	4 138	90 %
49.41A	Transports routiers de fret interurbains	17 339	17 664	87 %
49.41B	Transports routiers de fret de proximité	14 278	15 336	88 %
49.41C	Location de camions avec chauffeur	2 134	2 562	86 %
49.42Z	Déménagement	1 951	2 080	84 %
52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique	3 039	3 195	93 %
52.29A	Messagerie, fret express	2 362	2 172	88 %
52.29B	Affrètement et organisation des transports	3 266	3 946	86 %
53.20Z	Autres activités de poste et de courrier	1 066	1 045	90 %
77.12Z	Location et location-bail de camions	781	954	85 %
80.10Z	Activités de sécurité privée	2 473	2 579	87 %
86.90A	Ambulances	5 702	4 723	85 %
Total		62 830	65 625	87 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel

Les offres d'emploi déposées par les établissements de la branche conventionnelle ne progressent que de 4,4 % en 2011, après un bond de 27 % en 2010. Elles ont augmenté de 11 % dans le TRV, et de près de 6 % dans l'activité Marchandises au sens large (y compris prestataires logistiques), et se sont réduites de 17 % dans le transport sanitaire, seul secteur d'activité dont on a vu qu'il a réduit ses recrutements en 2011.

Le taux de satisfaction des offres d'emploi se calcule comme le nombre d'offres d'emploi satisfaites au cours d'une année sur le nombre d'offres d'emploi sorties (satisfaites ou annulées) au cours de la même année (x 100). Il est généralement considéré comme traduisant les éventuelles difficultés que rencontrent les

entreprises à satisfaire leurs besoins de main d'œuvre : une augmentation de ce taux est interprétée comme une diminution des difficultés de recrutement, même si, dans un contexte de retournement conjoncturel, lorsque les entreprises sont amenées à annuler ou reporter leur projet de recrutement – et donc à retirer leur offre d'emploi –, le taux de satisfaction mesuré diminue mécaniquement.

Ce taux de satisfaction a baissé de 1 point en 2011 au niveau de l'ensemble de la branche. Il est le moins élevé dans le déménagement (84 %) et le transport sanitaire (85 %), et supérieur à 90 % chez les prestataires logistiques.



Répartition des offres par emploi (code ROME) en 2011

Codes ROME V-3	Libellé	Nombre d'offres déposées par la branche en 2011	Part des offres déposées par la branche	Part des offres déposées par les agences d'intérim	Taux de satisfaction des offres de la branche	Taux d'évolution 2011/2010 des offres déposées par la branche
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	88	6 %	4 %	93,3 %	96 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	107	0 %	44 %	97,1 %	42 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	3 681	87 %	4 %	86,5 %	-22 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	811	4 %	73 %	91,9 %	8 %
N1102	Déménagement	1 438	50 %	18 %	82,5 %	9 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	4 717	5 %	55 %	94,4 %	63 %
N1105	Manutention manuelle de charges	1 403	4 %	48 %	91,1 %	-1 %
N1201	Affrètement transport	528	47 %	25 %	77,8 %	17 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	774	49 %	36 %	84,0 %	31 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	119	8 %	19 %	79,8 %	12 %
N1302	Direction de site logistique	81	8 %	22 %	79,3 %	-2 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	611	8 %	41 %	80,1 %	42 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	22 063	43 %	35 %	88,4 %	6 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	5 562	53 %	12 %	88,3 %	11 %
N4104	Courses et livraisons express	419	12 %	3 %	89,7 %	0 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	8 205	30 %	10 %	92,8 %	5 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	193	40 %	34 %	89,8 %	-21 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	43	39 %	1 %	71,2 %	-17 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	1 509	57 %	24 %	78,0 %	15 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	245	50 %	10 %	79,0 %	32 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Les établissements de la branche conventionnelle ont déposé en 2011 moins d'offres d'emploi pour des postes de direction (-21 % en direction d'exploitation des transports routiers de marchandises), ainsi que pour des postes de conducteurs de véhicules sanitaires (-22 %), alors même que 87 % de ces nouveaux postes de conducteurs sont offerts par des entreprises de la branche. Pour le reste des emplois spécifiques au transport et à la logistique, l'évolution des offres déposées reste très généralement orientée favorablement. Par exemple, les offres en conduite de transport en commun sur route, dont 53 % sont émises par les établissements de la branche, progressent de 11 % ; celles en déménagement de 9 %.

La part des offres déposées par les agences d'interim est la plus élevée pour les emplois de la logistique : les agences de travail temporaire sont ainsi à l'origine de 73 % des offres de conduite d'engins de déplacement des charges et 55 % des offres de magasinage et préparation

de commandes, soit des emplois pour lesquels les offres de la branche représentent moins de 5 % de l'ensemble des offres déposées. La progression des offres est particulièrement forte en 2011 pour les métiers de la logistique : +63 % en magasinage et préparation de commandes, et +42 % en opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage et en intervention technique d'exploitation logistique.

L'évolution des offres en conduite de transport en commun sur route, conduite de transport de marchandises longue distance, et conduite et livraison par tournées sur courte distance est également bien orientée (respectivement +11 %, +6 % et +5 %).

Les taux de satisfaction des offres sont les plus forts pour les deux emplois d'opérateurs logistiques suivants : opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage (97 %) et magasinage et préparation de commandes (94 %), laissant penser que ces postes sont assez aisés à pourvoir.

Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat en 2011

Codes ROME V-3	Libellé	Part des offres de la branche en CDI	Part des offres de la branche < 1 mois	Part des contrats aidés	Part des offres de la branche à temps complet	Part des offres de la branche < 20 heures hebdo.
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	7 %	23 %	10 %	75 %	7 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	3 %	21 %	15 %	94 %	2 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	50 %	2 %	9 %	96 %	1 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	40 %	2 %	5 %	95 %	2 %
N1102	Déménagement	36 %	8 %	9 %	93 %	6 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	19 %	7 %	14 %	95 %	1 %
N1105	Manutention manuelle de charges	36 %	6 %	5 %	80 %	8 %
N1201	Affrètement transport	82 %	0 %	3 %	98 %	1 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	53 %	0 %	2 %	99 %	0 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	76 %	0 %	9 %	99 %	0 %
N1302	Direction de site logistique	72 %	0 %	5 %	100 %	0 %



Suite du tableau

	Part des offres de la branche en CDI	Part des offres de la branche < 1 mois	Part des contrats aidés	Part des offres de la branche à temps complet	Part des offres de la branche < 20 heures hebdo.
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique				
	65 %	0 %	4 %	99 %	0 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance				
	52 %	2 %	4 %	98 %	1 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route				
	53 %	2 %	15 %	44 %	15 %
N4104	Courses et livraisons express				
	68 %	1 %	13 %	73 %	9 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance				
	55 %	3 %	7 %	90 %	3 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises				
	92 %	0 %	3 %	98 %	1 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes				
	91 %	0 %	9 %	100 %	0 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises				
	68 %	0 %	5 %	98 %	0 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes				
	71 %	0 %	5 %	97 %	1 %
Total	50 %	3 %	7 %	87 %	5 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Plus de 90 % des offres pour des postes de direction d'exploitation des transports proposent des CDI. Ce sont les offres pour des postes d'opérateurs logistiques qui sont le plus fréquemment en CDD : seulement 3 % de CDI proposés pour les opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage, 19 % pour des postes de magasinage et préparation de commandes. Les offres de déménageurs sont également le plus souvent en CDD (64 %), et 8 % des contrats offerts pour cet emploi sont d'une durée inférieure à un mois.

15 % des offres en conduite de transport en commun sur route, et 13 % en courses et livraisons express, se rapportent à des contrats aidés ; néanmoins la nature des aides proposées est très différente pour ces deux types de postes : pour le premier, 8,5 % des

offres proposées sont des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, contre 0,2 % pour le second, qui privilégie la recherche de publics pouvant prétendre à des contrats d'insertion.

Seulement 44 % des offres en conduite de transport en commun sont à temps complet en 2011 (après 47 % en 2010) et 15 % des offres pour ce métier portent sur des contrats de moins de 20 heures hebdomadaires. Plus du quart des offres en courses et livraisons express sont également à temps partiel (après 19 % en 2010).

A titre de comparaison, au niveau de l'ensemble des offres déposées à Pôle emploi, tous métiers et secteurs d'activité de l'économie confondus, 6 % relèvent de contrats aidés, 70 % sont à temps complet, et 32 % sont des CDI.

**Evolution des demandes d'emploi enregistrées par code ROME
(demandeurs de catégories A : personnes tenues de faire des actes
positifs de recherche d'emploi, sans emploi)**

Codes ROME V-3	Libellé	2010	2011	Taux d'évolution 2011/2010
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	5 993	5 916	-1 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	67 096	70 841	6 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	12 306	12 607	2 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	41 194	42 518	3 %
N1102	Déménagement	4 264	4 596	8 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	133 275	136 372	2 %
N1105	Manutention manuelle de charges	86 706	89 826	4 %
N1201	Affrètement transport	1 473	1 334	-9 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	3 041	3 232	6 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	4 098	4 763	16 %
N1302	Direction de site logistique	1 620	1 792	11 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	14 471	13 436	-7 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	74 814	74 093	-1 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	9 935	9 117	-8 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	14 882	15 533	4 %
N4104	Courses et livraisons express	3 596	3 962	10 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	86 547	87 297	1 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	2 055	1 919	-7 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	334	325	-3 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	3 438	3 481	1 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	325	399	23 %
Total		571 463	583 359	2 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

2 % de demandeurs d'emploi supplémentaires se sont enregistrés et positionnés en 2011 sur les emplois spécifiques du transport et de la logistique (après +6 % en 2010).



Répartition des demandes d'emploi enregistrées par motifs en 2011

Codes ROME V-3	Libellé	Motifs de demande						
		Lic. éco.	Fin conv. conversion ou CRP	Autres licenc.	Rupture convention.	Démission	Fin contrat / mission	Autres cas
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	1 %	0 %	3 %	3 %	2 %	45 %	46 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	2 %	1 %	5 %	2 %	2 %	39 %	50 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	2 %	1 %	14 %	7 %	5 %	29 %	43 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	2 %	1 %	8 %	3 %	2 %	41 %	43 %
N1102	Déménagement	2 %	1 %	7 %	2 %	2 %	36 %	49 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	2 %	1 %	8 %	3 %	2 %	36 %	48 %
N1105	Manutention manuelle de charges	1 %	0 %	6 %	1 %	2 %	34 %	55 %
N1201	Affrètement transport	4 %	1 %	13 %	9 %	5 %	29 %	38 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	3 %	1 %	9 %	8 %	4 %	28 %	47 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	5 %	2 %	17 %	13 %	4 %	24 %	35 %
N1302	Direction de site logistique	7 %	4 %	23 %	17 %	4 %	14 %	31 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	4 %	2 %	12 %	8 %	3 %	30 %	40 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	3 %	1 %	16 %	5 %	4 %	33 %	38 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	3 %	1 %	17 %	7 %	3 %	23 %	46 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	2 %	1 %	17 %	4 %	4 %	27 %	44 %
N4104	Courses et livraisons express	2 %	1 %	14 %	4 %	4 %	21 %	53 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	3 %	1 %	14 %	4 %	3 %	27 %	49 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	7 %	2 %	22 %	15 %	3 %	16 %	36 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	6 %	2 %	18 %	16 %	4 %	21 %	33 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers marchandises	3 %	2 %	13 %	8 %	3 %	30 %	41 %
N4204	Intervention technique d'exploit. transports routiers de personnes	4 %	2 %	20 %	13 %	4 %	23 %	35 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Les licenciements, d'ordre économique ou autre, sont une cause importante d'inscription comme demandeur d'emploi pour les métiers de direction en transport-logistique (ils motivent 24 % à 30 % des inscriptions). Les ruptures conventionnelles sont également plus utilisées pour ce type d'emploi (elles sont à l'origine de 15 % à 17 % des demandes d'emploi de direction d'exploitation des transports ou de direction de site logistique).

En 2011, la part des inscriptions liées à des fins de contrats ou missions augmente pour quasiment tous les métiers transport-logistique (+2 points pour la conduite de transport de marchandises sur longue distance par exemple), tandis que la part des inscriptions liées notamment aux jeunes qui sortent du système de formation et aux personnes qui reprennent une activité (les « autres cas ») diminue pour ces emplois (-1 point pour la conduite de transport de marchandises sur longue distance par exemple).

Evolution des demandes en stock

Codes ROME V-3	Libellé	Demandes en stock au 31.12.2010	Demandes en stock au 31.12.2011	Taux d'évolution 2011/2010
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	4 979	5 107	3 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	66 266	70 356	6 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	8 596	9 198	7 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	40 102	42 590	6 %
N1102	Déménagement	2 650	2 864	8 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	107 871	114 269	6 %
N1105	Manutention manuelle de charges	59 187	63 089	7 %
N1201	Affrètement transport	977	972	-1 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	2 050	2 275	11 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	2 840	3 588	26 %
N1302	Direction de site logistique	1 354	1 705	26 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	12 723	12 285	-3 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	59 881	60 798	2 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	6 991	8 270	18 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	13 320	14 220	7 %
N4104	Courses et livraisons express	2 341	2 753	18 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	65 321	68 774	5 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	1 794	1 696	-5 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	265	290	9 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	2 644	2 728	3 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	226	322	42 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Les demandes en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi comptabilisés en fin d'année de catégorie A, B et C, c'est-à-dire tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Pour la plupart des métiers spécifiques au transport et à la logistique, les demandeurs d'emploi sont plus nombreux au 31 décembre 2011 qu'un an auparavant.

On note ainsi une progression de 7 % du nombre de personnes recherchant un emploi dans la conduite de transport en commun sur route (après 15 % en 2010) ou la conduite de véhicules sanitaires, et de 5 % dans la conduite et livraison par tournées sur courte distance.



Répartition des demandes d'emploi selon l'âge et le sexe en 2011

Codes ROME V-3	Libellé	Pour les demandes d'emploi enregistrées			Pour les demandes en stock		
		Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des 50 ans et +	Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des 50 ans et +
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	61 %	19 %	13 %	61 %	11 %	25 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	64 %	26 %	13 %	70 %	15 %	22 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	31 %	14 %	8 %	33 %	11 %	13 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	3 %	19 %	9 %	4 %	11 %	14 %
N1102	Déménagement	0 %	30 %	6 %	0 %	22 %	11 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	17 %	26 %	8 %	19 %	16 %	15 %
N1105	Manutention manuelle de charges	7 %	37 %	6 %	8 %	25 %	13 %
N1201	Affrètement transport	39 %	21 %	13 %	39 %	14 %	21 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	48 %	21 %	11 %	46 %	14 %	19 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	29 %	10 %	16 %	25 %	7 %	24 %
N1302	Direction de site logistique	13 %	3 %	24 %	11 %	2 %	32 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	29 %	15 %	14 %	27 %	8 %	23 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	3 %	10 %	16 %	3 %	6 %	20 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	15 %	7 %	24 %	18 %	5 %	29 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	17 %	8 %	22 %	16 %	5 %	32 %
N4104	Courses et livraisons express	8 %	38 %	10 %	12 %	21 %	20 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	5 %	18 %	13 %	5 %	11 %	21 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	13 %	4 %	30 %	14 %	2 %	39 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	20 %	7 %	25 %	14 %	4 %	37 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers marchandises	39 %	26 %	10 %	39 %	18 %	16 %
N4204	Intervention technique d'exploit. transports routiers de personnes	30 %	20 %	19 %	30 %	15 %	27 %

Alors que dans le transport sanitaire les femmes représentent 37 % des effectifs salariés de la conduite, et 23 % dans le transport routier de voyageurs, 33 % des demandeurs d'emploi pour la conduite de véhicules sanitaires sont constitués de femmes et seulement 16 % pour la conduite de transport en commun sur route. Ce relatif retrait des femmes parmi les personnes recherchant un emploi dans la conduite en transport routier de personnes peut être un frein à l'embauche de davantage de femmes sur ces métiers.

Dans les métiers de la manutention manuelle de charges, du déménagement, des courses et livraisons express, plus d'un demandeur d'emploi sur cinq a moins de 25 ans (respectivement 25 %, 22 % et 21 %).

Comme pour les autres métiers de l'économie, les 50 ans et plus sont davantage représentés dans les stocks de demandeurs d'emploi en fin de mois que dans les flux de nouvelles demandes d'emploi enregistrées dans l'année. Pour l'emploi de courses et livraison express par exemple, 10 % des demandeurs d'emploi qui se sont enregistrés en 2011 ont 50 ans au moins, contre 20 % des demandeurs d'emploi en stock, présageant d'un plus faible taux de placement des seniors sur cet emploi. En revanche, ce différentiel n'est que de 4 points pour l'emploi de conduite de transport de marchandises sur longue distance, laissant penser que l'âge des demandeurs d'emploi est en relative adéquation avec les attentes des recruteurs.

Demande en stock et écoulement de la demande en 2011

Codes ROME V-3	Libellé	Part des demandeurs d'emploi depuis plus d'1 an	Taux d'écoulement de la demande	Part des demandeurs d'emploi de niveau inférieur à V	Part des demandeurs d'emploi de niveau III et plus
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	43 %	52 %	3 %	63 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	48 %	49 %	36 %	3 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	36 %	59 %	13 %	9 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	47 %	50 %	25 %	3 %
N1102	Déménagement	32 %	59 %	34 %	3 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	42 %	53 %	21 %	6 %
N1105	Manutention manuelle de charges	39 %	57 %	34 %	4 %
N1201	Affrètement transport	35 %	55 %	7 %	47 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	33 %	56 %	5 %	54 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	31 %	54 %	5 %	61 %
N1302	Direction de site logistique	37 %	46 %	11 %	33 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	42 %	52 %	9 %	37 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	38 %	56 %	21 %	4 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	41 %	55 %	20 %	13 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	42 %	53 %	20 %	7 %



Suite du tableau

		Part des demandeurs d'emploi depuis plus d'1 an	Taux d'écoulement de la demande	Part des demandeurs d'emploi de niveau inférieur à V	Part des demandeurs d'emploi de niveau III et plus
N4104	Courses et livraisons express	38 %	57 %	26 %	5 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	39 %	55 %	26 %	5 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	40 %	53 %	10 %	40 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	40 %	49 %	9 %	43 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers marchandises	34 %	54 %	6 %	40 %
N4204	Intervention technique d'exploit. transports routiers de personnes	25 %	48 %	10 %	34 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Le taux d'écoulement des demandes mesure l'importance des sorties des listes des demandeurs d'emploi. Une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi présents un an avant, ou de ceux entrés dans l'année, est sortie des listes dans les douze mois.

En 2011, ce taux d'écoulement s'est ralenti pour quasiment l'ensemble des métiers spécifiques du transport et de la logistique (- 2 points par exemple pour la conduite de transport en commun sur route, - 3 points pour les courses et livraisons express). Il est le plus élevé (59 %) pour la conduite de véhicules sanitaires et le déménagement. La part des demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an) est d'ailleurs relativement

basse dans le déménagement (moins d'un tiers des demandeurs d'emploi dans ce cas). En revanche, on observe que 42 % des personnes recherchant un poste dans la conduite de transport en commun sur route sont inscrites depuis plus d'un an.

Plus du tiers des personnes postulant pour des opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage, de manutention manuelle de charges, ou un emploi dans le déménagement, ont un niveau de qualification inférieur à un BEP ou CAP. 60 % des personnes recherchant un poste de direction d'exploitation des transports routiers de marchandises ont un niveau inférieur à un Bac +2.



Répartition des offres et demandes d'emploi selon l'expérience et le niveau de formation en 2011

Codes ROME V-3	Libellé	Part des offres exigeant moins d'un an d'expérience	Niveau de formation le plus souvent requis par l'employeur	Part des offres à ce niveau de formation	Part des demandes d'emploi enregistrées à ce niveau
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	51 %	III	25 %	26 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	67 %	V	4 %	46 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	78 %	V	23 %	48 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	28 %	V	12 %	60 %
N1102	Déménagement	46 %	VI	7 %	19 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	70 %	V	3 %	52 %
N1105	Manutention manuelle de charges	55 %	V	7 %	46 %
N1201	Affrètement transport	21 %	III	50 %	36 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	23 %	III	52 %	34 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	29 %	III	36 %	21 %
N1302	Direction de site logistique	11 %	III	48 %	20 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	18 %	III	29 %	26 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	25 %	V	5 %	63 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	68 %	VI	9 %	9 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	72 %	VI	6 %	10 %
N4104	Courses et livraisons express	40 %	VI	5 %	11 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	29 %	VI	5 %	13 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	14 %	III	40 %	27 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	26 %	III	42 %	22 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers marchandises	24 %	III	44 %	37 %
N4204	Intervention technique d'exploit. transports routiers de personnes	27 %	III	44 %	27 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)



Pour l'exercice d'un certain nombre d'emplois (direction, affrètement...), les recruteurs sont nombreux (au moins 40 %) à requérir un niveau III. Or, les demandeurs d'emploi de ce niveau sont sous-représentés dans les inscriptions à Pôle emploi : ainsi, la moitié des recruteurs ayant un poste à pourvoir à l'affrètement transport demandent un Bac +2, mais plus des deux tiers des demandeurs d'emplois qui se sont enregistrés en 2011 sur ce métier possédaient un autre niveau.

Les employeurs sont relativement moins enclins à spécifier un niveau minimal de formation pour de plus faibles niveaux de qualification, excepté en conduite de transport sanitaire, métier pour lequel près d'un

quart des recruteurs demande un niveau BEP ou CAP. Dans le même temps, les recruteurs en conduite de véhicules sanitaires, s'ils accordent de l'importance au niveau de formation, semblent ouverts aux candidatures peu expérimentées : 78 % des offres pour ce poste exigent moins d'un an d'expérience. Pour la conduite de véhicules de transport en commun sur route, cette proportion est de 72 %, tandis que l'expérience est un critère important lorsqu'il s'agit de pourvoir des postes de direction.

Evolution du taux de tension par emploi (tous secteurs confondus)

Codes ROME V-3	Libellé		
		2010	2011
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	34 %	24 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	45 %	46 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	44 %	34 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	42 %	46 %
N1102	Déménagement	61 %	63 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	70 %	76 %
N1105	Manutention manuelle de charges	35 %	36 %
N1201	Affrètement transport	52 %	84 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	39 %	49 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	30 %	33 %
N1302	Direction de site logistique	50 %	57 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	47 %	58 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	63 %	70 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	68 %	69 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	64 %	68 %
N4104	Courses et livraisons express	92 %	89 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	29 %	31 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	25 %	25 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	28 %	34 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	66 %	76 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	112 %	124 %
Total		50 %	54 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes et STMT-Offres (IPERSEE/COSI)

Le taux de tension exprime, pour une demande d'emploi enregistrée, le nombre d'offres d'emploi déposées. Il correspond au rapport du nombre d'offres d'emploi déposées au cours d'une année sur le nombre de demandes d'emploi enregistrées au cours de la même année. Il permet d'évaluer les tensions de recrutement selon les métiers.

Un taux de tension supérieur à 1 traduit théoriquement des difficultés de recrutement. Cependant, les offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi étant partielles (en moyenne 30 à 40 % des offres du marché du travail), Pôle emploi retient un seuil critique de 0,75 : un taux de tension supérieur à 0,75 pour un métier traduirait ainsi des difficultés de recrutement.

L'indicateur de taux de tension est en hausse pour quasiment tous les métiers spécifiques au transport et à la logistique, excepté la conduite de véhicules sanitaires (-10 points), l'accompagnement de voyages (-10 points) et les courses et livraisons express (-3 points).

Quatre métiers présentent des taux de tension supérieurs à 75 % : intervention technique d'exploitation, courses et livraisons express, affrètement transport, magasinage et préparation de commandes.

Projets de recrutement jugés difficiles dans l'enquête BMO 2012

Métiers	% recrutements difficiles
Cadres des transports	58 %
Ingénieurs et cadres logistique, planning, ordonnancement	52 %
Agents d'exploitation des transports (personnels sédentaires)	24 %
Contrôleurs des transports (personnels roulants)	58 %
Responsables logistiques (non cadres)	43 %
Agents administratifs des transports de marchandises	42 %
Employés des transports et du tourisme	31 %
Techniciens des transports et de tourisme	52 %
Conducteurs et livreurs sur courte distance	33 %
Conducteurs routiers et grands routiers	53 %
Conducteurs de transport en commun sur route	57 %
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...)	60 %
Responsables de magasinage, de tri, de manutention	48 %
Ouvriers qualifiés magasinage et manutention (caristes, préparateurs de commandes...)	34 %
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	21 %

Source : Enquête BMO 2012

L'enquête Besoins en Main-d'Oeuvre (BMO), réalisée annuellement par Pôle emploi, avec le concours du Crédoc, et qui porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État et entreprises publiques, repère en particulier les projets de recrutements jugés difficiles. Contrairement à ce que le précédent calcul du taux de tension pouvait faire craindre, les recruteurs sont relativement peu nombreux à faire état de difficultés de recrutement pour des postes d'agents d'exploitation des transports (24 %), de conducteurs et livreurs sur courte distance (31 %), et d'ouvriers qualifiés magasinage (34 %). En effet, il est possible qu'en dépit d'un nombre de demandes d'emploi enregistrées relativement faible pour ces emplois au regard du volume d'offres déposées, ces postes soient pourvus assez facilement.

A contrario, plus de la moitié des recruteurs exprime des difficultés à pourvoir des postes de conducteurs de véhicules légers (dont ambulances), de cadres des transports, de contrôleurs des transports (personnels roulants), ou encore de conducteurs de transport en commun sur route, alors que le taux de tension calculé mettait en évidence des demandes d'emploi quantitativement suffisantes à la satisfaction des offres d'emploi. Il s'en suit que c'est davantage l'adéquation des caractéristiques et profils des demandeurs d'emploi aux besoins des employeurs qui pourrait justifier les difficultés ressenties par les recruteurs.



Formation

> Formations réalisées

Il s'agit de présenter ici les effectifs formés sur des spécialités transport-logistique relevant des familles professionnelles de la CPNE dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, les établissements qu'ils soutiennent, à

l'AFPA, ainsi que dans les organismes de formation qui préparent aux CQP de convoyeur, dabiste ou agent de caisse, et ce quel que soit le statut des personnes ayant suivi ces formations (salarié, demandeur d'emploi, étudiant ou élève).

Formations d'accès au métier

Sortants ayant obtenu un diplôme, un titre ou un CQP en 2011

Sont ici présentés les effectifs ayant obtenu un diplôme d'Etat (par la voie scolaire ou l'alternance), un titre professionnel ou un CQP en 2011 à l'issue de leur formation dans les organismes de développement et/

ou dispensateurs de formation de la branche - et dans les établissements soutenus par eux -, à l'AFPA, ainsi que dans les organismes qui préparent aux CQP de convoyeur, dabiste ou agent de caisse.

Diplômes, titres professionnels ou CQP par famille professionnelle délivrés en 2011 par la branche

	Diplôme d'Etat (DE) ou Titre professionnel (TP) ou CQP	Diplômes, titres ou CQP délivrés en 2011
Direction-encadrement		
Mastère	DE	25
Master I et II	DE	295
Manager opérationnel transport et logistique (EST)	TP	97
MTLCI Manager Transport Logistique et Commerce international (ISTELI - AFT-IFTIM)	TP	45
RPTL Responsable production transport logistique (ISTELI - AFT-IFTIM)	TP	183
RPTP Responsable production transport de personnes (ENSTV- AFT-IFTIM)	TP	16
Responsable en logistique (CERELOG- AFT-IFTIM)	TP	93
RTMAA Responsable du transport multimodal et activités associées (PROMOTRANS)	TP	66
RUL Responsable d'unité logistique (PROMOTRANS)	TP	64

Suite du tableau

	Diplôme d'Etat (DE) ou Titre professionnel (TP) ou CQP	Diplômes, titres ou CQP délivrés en 2011
Conduite		
CAP Conducteur routier « marchandises » (1 et 2 ans)	DE	1 153
BEP Conduite et services dans les transports routiers	DE	945
CAP Déménageur professionnel	DE	27
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	DE	13
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	DE	177
TP Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	TP	79
TP Conducteur de transport routier de marchandises sur porteur	TP	5 577
TP Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	TP	1 957
TP conducteur routier en transport interurbain de voyageurs	TP	3 335
CQP Métiers du Convoyage de Fonds et Valeurs	CQP	312
Exploitation-gestion		
Bac Pro Exploitation des Transports	DE	668
Bac Pro Transport	DE	197
Bac Pro Logistique (2 et 3 ans)	DE	1 833
BTS Transport	DE	730
DUT « Gestion Logistique et Transport »	DE	928
Licence professionnelle Technico-Commercial transport et logistique (PROMOTRANS)	DE	51
Technicien d'exploitation en transports terrestres de marchandises	TP	49
TSTL Technicien supérieur transport logistique	TP	364
TSTP Technicien supérieur transport de personnes (ENSTV- AFT-IFTIM)	TP	25
TSMEL Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique	TP	412
Technicien en logistique d'entrepôt	TP	173
Assistant d'exploitation en transport routier de marchandises	TP	59
Manutention-magasinage		
CAP Agent d'entrepôt et de messagerie	DE	584
TP Cariste d'entrepôt	TP	745
TP Agent magasinier	TP	738
TP Préparateur de commandes en entrepôt	TP	852
CQP Métiers d'Opérateur de traitements de valeurs	CQP	196
Maintenance		
CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicule industriel	DE	127
Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles option « véhicules industriels »	DE	97
TSMVI Technicien supérieur de maintenance de véhicules industriels (ESMVI - PROMOTRANS)	TP	7
CQP Métiers de la Gestion et de la maintenance des installations bancaires automatisées	CQP	73
Total		23 367

Source : AFPA, AFT, AIFC, Brink's, Items, Loomis, Promotrans, Prosegur, Temis



En 2011, le nombre de diplômes d'Etat, titres professionnels ou CQP délivrés par l'AFPA, les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, ou soutenus par eux, et les organismes agréés pour délivrer les CQP de la branche, a progressé de 23 % sur le champ de l'ensemble des familles professionnelles couvertes par la branche conventionnelle. En particulier, pour les formations

aux métiers de la conduite, le nombre de certifications délivrées a été multiplié par 1,5 en un an. Elles se sont également accrues de 20 % pour les formations en exploitation-gestion, mais ont chuté de 45 % en maintenance et 29 % en manutention-magasinage.

Titres professionnels délivrés dans l'ensemble des centres agréés

	2009	2010	2011	Evolution 2011/2010
Agent(e) commercial(e) et de conduite du transport routier urbain de voyageurs	34	144	107	-26 %
Agent(e) magasinier(ère)	838	1105	1 517	37 %
Assistant(e) d'exploitation en transports routiers de marchandises	71	63	109	73 %
Cariste d'entrepôt	716	899	1 191	32 %
Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur	3 855	5042	6 562	30 %
Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules	1 510	1636	2 110	29 %
Conducteur(trice) du transport routier interurbain de voyageurs	2 316	3 142	3 759	20 %
Conducteur(trice) livreur(se) sur véhicule utilitaire léger	145	94	150	60 %
Préparateur(trice) de commandes en entrepôt	712	1 069	1 105	3 %
Technicien(ne) d'exploitation en transports de marchandises	41	9	63	600 %
Technicien(ne) en logistique d'entreposage	153	186	218	17 %
Technicien(ne) supérieur(e) des transports de personnes	15	40	49	23 %
Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique	387	493	408	-17 %
Technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transitaire aérien et maritime	96	62	129	108 %
Technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transport terrestre	155	158	209	32 %
Total	11 044	14 142	17 686	25 %

Source : DGEFP - Mission des politiques de formation et de qualification
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Au niveau de l'ensemble des centres agréés, les titres professionnels délivrés en transport-logistique se sont accrues de 25 %. L'AFPA et les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de

la branche sont à l'origine de 87 % de l'ensemble des titres professionnels délivrés en 2011 sur la famille professionnelle de la conduite.

Diplômes d'Etat délivrés (France métropolitaine)

	2009	2010	2011	Evolution 2011/2010
CAP Conducteur routier « marchandises »	896	1 131	1 321	17 %
BEP Conduite et services dans les transports routiers	1 272	1 094	1 483	36 %
CAP Déménageur professionnel	32	42	41	-2 %
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	224	205	192	-6 %
Bac Pro Exploitation des Transports	750	760	912	20 %
Bac Pro Logistique	1 728	1 697	2 157	27 %
BTS Transport	964	948	1 002	6 %
BEP Logistique et Commercialisation	2 515	2 383	58	-98 %
CAP Agent d'entrepasage et de messagerie	964	914	1 151	26 %
BEP Maintenance des Véhicules et des Matériels	9 015	7 569	362	-95 %
CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicule industriel	362	395	1 110	+181 %
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	2 585	2 686	3 118	16 %
Total	21 307	19 824	12 907	-35 %

Source : Céreq - Base de données Reflet et Enquête Ecole - DREES

Désormais, le nombre de certifiés par les titres professionnels aux métiers de la branche des transports routiers et activités auxiliaires est supérieur au nombre de certifiés par les diplômes d'Etat.

On assiste en effet à une décrue de 42 % des diplômes de l'Education nationale en transport et logistique délivrés

en 2011, alors que l'offre en formations diplômantes est en plein repositionnement, en lien avec la fermeture des sections de BEP.

Par ailleurs, 16 % de diplômes d'Etat d'ambulanciers supplémentaires ont été délivrés en 2011, après +4 % en 2010.

Inscrits postulant pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre en 2012

Sont ici présentés les effectifs susceptibles de sortir en 2012 avec un diplôme, un titre professionnel ou un CQP à l'issue de leur formation auprès des organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche - et dans les établissements soutenus par eux -, des organismes agréés pour délivrer les CQP de la branche, ainsi qu'à l'AFPA. Il s'agit des effectifs en

formation ayant déjà obtenu en 2012 leur diplôme, titre ou certification au moment de notre enquête auprès des organismes de formation, et des effectifs estimés par ces organismes de formation sur la base des inscrits aux sessions se déroulant éventuellement encore en fin d'année 2012.



Répartition des inscrits postulant pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre par famille professionnelle

Diplôme
d'Etat (DE) ou
Titre Professionnel
(TP) ou CQP

Effectifs,
estimé des diplômes
et certifiés en 2012

Direction-encadrement		
Mastère	DE	22
Master I et II	DE	373
Manager opérationnel transport et logistique (EST)	TP	45
MTLCI Manager Transport Logistique et Commerce international (ISTELI – AFT-IFTIM)	TP	59
RPTL Responsable production transport logistique (ISTELI – AFT-IFTIM)	TP	181
RPTP Responsable production transport de personnes (ENSTV- AFT-IFTIM)	TP	16
Responsable en logistique CERELOG (AFT-IFTIM)	TP	62
RTMAA Responsable du transport multimodal et activités associées (PROMOTRANS)	TP	106
RUL Responsable d'unité logistique (PROMOTRANS)	TP	60
Certificat de cadre en logistique		12
Conduite		
CAP Conducteur routier « marchandises » (en 1 et 2 ans)	DE	1 427
BEP Conduite et services dans les transports routiers	DE	69
CAP Déménageur sur VUL	DE	34
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	DE	18
CAP Conducteur Livreur Marchandises	DE	113
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	DE	269
TP Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	TP	140
TP Conducteur de transport routier de marchandises sur porteur	TP	6 607
TP Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	TP	2 241
TP conducteur routier en transport interurbain de voyageurs	TP	4 127
CQP Métiers du Convoyage de Fonds et Valeurs	CQP	326
Exploitation-gestion		
Bac Pro Exploitation des Transports	DE	161
Bac Pro Transport	DE	1 031
Bac Pro Logistique (en 2 et 3 ans)	DE	2 422
BTS Transport	DE	966
DUT « Gestion Logistique et Transport »	DE	1 048
Licence professionnelle Technico Commercial transport et logistique (PROMOTRANS)	DE	106
Technicien d'exploitation en transports terrestres de marchandises	TP	50
TSTL Technicien supérieur transport logistique	TP	453
TSTP Technicien supérieur transport de personnes (ENSTV- AFT-IFTIM)	TP	23
TSMEL Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique	TP	430
Technicien en logistique d'entrepôt	TP	191
Assistant d'exploitation en transport routier de marchandises	TP	50
Manutention-magasiner		
CAP Agent d'entrepôt et de messagerie	DE	794
TP Cariste d'entrepôt	TP	830
TP Agent magasinier	TP	858
TP Préparateur de commandes en entrepôt	TP	1026
CQP Métiers d'Opérateur de traitements de valeurs	CQP	195
Maintenance		
CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicule industriel	DE	120
Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles option « véhicules industriels » (en 2 et 3 ans)	DE	214
TSMVI Technicien supérieur de maintenance de véhicules industriels (ESMVI - PROMOTRANS)	TP	13
CQP Métiers de la Gestion et de la maintenance des installations bancaires automatisées	CQP	110
Total		27 398

Près de 27 400 personnes formées à l'AFPA, dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, ou soutenus par eux, et les organismes agréés pour délivrer les CQP de la branche, sont susceptibles de se présenter en 2011 pour l'obtention d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'un CQP se rapportant aux familles professionnelles de la branche conventionnelle. Ce chiffre est en baisse

par rapport à l'an dernier. 55 % postulent pour une certification aux métiers de la conduite, 26 % aux métiers de l'exploitation-gestion, et 13 % dans la famille professionnelle manutention-magasinage.

Les chiffres définitifs montrent qu'en 2012 le nombre de CQP délivrés dans les métiers du transport de fonds et de valeurs a progressé de 9 %, après +4 % en 2011.

Formations obligatoires

Sont ici présentés les effectifs en formation obligatoire soutenus par la profession.

Répartition des effectifs en formation obligatoire par famille professionnelle

Familles Professionnelles			
Formations d'accès au métier	Effectifs 2011	Formations continues	Effectifs 2011
Direction-encadrement			
Attestations de capacité	3 944	Matières dangereuses	1 164
Conduite			
FIMO ¹	19 540	FCO ²	109 562
Passerelles vers Marchandises	1 006	Recyclage formation matières dangereuses	11 787
Passerelles vers Voyageurs	1 889	Recyclage permis à points	8 338
Formation initiale matières dangereuses	13 123		
Permis de conduire	6 459		
Exploitation-gestion			
		Exploitation Matières dangereuses	958
Manutention-magasinage			
CACES débutants	34 274	CACES expérimentés	14 451
Autres			
Conseiller à la sécurité (initiale)	667	Conseiller à la sécurité (recyclage)	140
		Formation de formateurs	94
			214 773

1- Formation effectuée à l'AFPA, dans les organismes dispensateurs de formation de la profession AIFC et Promotrans ou soutenus par la profession (compte propre et compte d'autrui).

2- Formation effectuée à l'AFPA, dans les organismes dispensateurs de formation de la profession AIFC et Promotrans ou soutenus par la profession (compte propre et compte d'autrui). Inclut les stagiaires formés par les moniteurs d'entreprise au titre de la délégation de compétences.

Source : AFPA, AFT, AIFC, Promotrans

Le nombre de participants en 2011 aux formations obligatoires dispensées par les organismes de formation de la branche (ou soutenus par eux) a régressé de 8 %, après +5 % en 2010. Cette évolution traduit notamment une baisse des effectifs en FIMO (-14 %), FCO (-5 %), passerelles voyageurs (-7 %),

permis de conduire (-28 %) et recyclage permis à points (-16 %), que n'a pas suffi à compenser la croissance du nombre de participants sur les formations de recyclage matières dangereuses (+29 %), CACES (+4 % débutants, +21 % recyclage), passerelles marchandises (+29 %).



Formations continues (hors formations obligatoires)

Sont ici présentés les effectifs en formation continue – ne donnant pas lieu à la délivrance d'un diplôme d'Etat

ou d'un titre – dans les organismes dispensateurs de formation de la profession AIFC et Promotrans.

Répartition des effectifs en formation continue par famille professionnelle en 2011 (hors formations obligatoires)

Familles Professionnelles

	Effectifs en formation continue
Direction-encadrement	5 335
Conduite	9 044
Exploitation-gestion	79
Manutention-magasinage	14 755
Maintenance	1 626
Autres	13 308
Total	44 147

Source : AIFC, Promotrans

Les effectifs envoyés en formation continue, hors formations obligatoires, dans les centres dispensateurs de formation de la branche ont diminué de 3 % en 2011 (après +1 % en 2010). Ce sont surtout les formations en exploitation-gestion qui en ont pâti, ainsi qu'en manutention-magasinage, alors que celles-ci tiraient la croissance des formations de perfectionnement en 2010.

> Utilisation des dispositifs de formation

Sont ici présentés les effectifs en apprentissage dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, ainsi que les effectifs communiqués par l'OPCA Transports pour les salariés des établissements de la branche conventionnelle qui ont réalisé en 2011 leur formation dans le cadre des contrats de professionnalisation, des périodes de professionnalisation, du plan de formation, du DIF, de la VAE. Il convient de préciser que ces derniers chiffres reprennent les effectifs formés - sur ces dispositifs - par les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche

(chiffres déjà inclus dans la rubrique précédente), mais englobent également les actions réalisées par les autres opérateurs qui interviennent sur ces formations. En ce qui concerne la VAE, sont également distingués les candidats accompagnés par l'AFT, Promotrans, l'AFPA, ainsi que l'ensemble des candidats à la VAE sur les titres professionnels et diplômes d'Etat des spécialités transport-logistique relevant des familles professionnelles de la CPNE. Sont aussi présentés les effectifs de tuteurs formés dans la branche conventionnelle.

Apprentissage

Sont ici présentées les statistiques sur l'apprentissage de l'AFT et Promotrans.

Répartition des effectifs en apprentissage par famille professionnelle en 2011

	Effectifs inscrits en 1 ^{ère} année d'apprentissage au 31.12.2011	Effectifs inscrits en dernière année d'apprentissage au 31.12.2011	Effectifs totaux en apprentissage au 31 décembre 2011 (1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} année)	Nombre de diplômes ou titres délivrés par la voie de l'apprentissage en 2011
Direction Encadrement	376	289	580	246
Conduite	1 083	818	1 533	771
Exploitation-gestion	1 027	1 178	2 770	683
Manutention-magasinerie	107	64	166	47
Maintenance	329	156	658	196
Autres	5	5	30	0
Total	2 927	2 510	5 737	1 943

Source : AFT, Promotrans

Les effectifs totaux en apprentissage, quelle que soit l'année d'apprentissage, accueillis dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, et les établissements qu'ils soutiennent, ont progressé de 26 % au 31 décembre 2011, en glissement annuel (après -3 % en 2010). Les formations

préparant aux métiers de quasiment toutes les familles professionnelles de la branche ont bénéficié de ce mouvement (+33 % en conduite par exemple).

En 2011, ce sont plus de 2 900 jeunes qui se sont inscrits en première d'année d'apprentissage dans ces établissements.

Professionnalisation

Contrats de professionnalisation par famille professionnelle et activité en 2011

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinerie	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	1 214	719	202	88	679	2 902
Voyageurs	784	68	12	6	196	1 066
Transport sanitaire	218	28	0	0	25	271
Total	2 216	815	214	94	900	4 239

Source : OPCA Transports

Périodes de professionnalisation par famille professionnelle et activité en 2011

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinerie	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	1 393	119	13	10	655	2 190
Voyageurs	286	12	0	4	137	439
Transport sanitaire	614	2	0	0	290	906
Total	2 293	133	13	14	1 082	3 535

Source : OPCA Transports



L'OPCA Transports a également financé 18 % de contrats de professionnalisation supplémentaires. Si le nombre de contrats de professionnalisation est resté constant dans le transport sanitaire, il a bondi de 13 % dans l'activité marchandises et même de 40 % dans le transport routier de voyageurs, qui concentre 25 % des contrats de professionnalisation des transports routiers et activités auxiliaires. Les contrats de professionnalisation sur les métiers de la conduite, tous secteurs, ont en particulier progressé de 38 %.

En revanche, le nombre de périodes de professionnalisation a baissé de 10 points dans les établissements de la branche conventionnelle. Cette baisse est particulièrement prononcée dans le transport sanitaire (-24 %),

comparativement au transport routier de voyageurs (-3 %) et au transport routier de marchandises (-4 %). Notons que le transport routier de voyageurs utilise relativement peu ce dispositif au regard des autres secteurs : seulement 12 % des périodes de professionnalisation des transports routiers et activités auxiliaires s'effectuent dans le TRV. Au contraire, 26 % des périodes de professionnalisation de la branche sont réalisées par des salariés du transport sanitaire.

En 2011, près des deux tiers des périodes de professionnalisation dans la branche sont en lien avec les métiers de la conduite.

Plan de formation

Plan de formation – de 10 salariés par famille professionnelle et activité en 2011

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	4 689	458	794	32	3 636	9 609
Voyageurs	822	79	4	0	460	1 365
Transport sanitaire	739	40	2	0	912	1 693
Total	6 250	577	800	32	5 008	12 667

Source : OPCA Transports

Plan de formation 10 salariés et + par famille professionnelle et activité en 2011

	Total
Marchandises	56 127
Voyageurs	10 665
Transport sanitaire	2 684
Total	69 476

Source : OPCA Transports

Dans les entreprises de moins de 10 salariés, les effectifs ayant suivi une formation dans le cadre du plan se sont réduits de 20 % en 2011. Cette évolution concerne tout particulièrement le secteur du transport sanitaire (-52 %), mais aussi le transport routier de voyageurs (-32 %), et dans une moindre mesure le transport routier de

marchandises (-5 %). Remarquons que les formations FIMO et FCO représentent 40 % des formations au titre du plan -10.

Les versements à l'OPCA Transports au titre du plan +10 sont volontaires (le plan +10 est une contribution dont le versement à l'OPCA Transports n'a aucun caractère obligatoire) : 75 % des entreprises de 10 salariés et plus sont adhérentes à l'OPCA Transports, soit 63 % des effectifs salariés des entreprises de cette classe de taille. Les formations prises en charge en 2011 pour des salariés des entreprises de 10 salariés et plus qui versent tout ou partie de leur plan de formation à l'OPCA Transports ne sont donc pas ici exhaustives ; néanmoins elles font apparaître une baisse des prises en charge de 8 % en 2011, particulièrement prononcée dans le transport sanitaire : -36 %, contre -7 % dans le transport routier de marchandises, et -6 % dans transport routier de voyageurs.

Taux d'accès à la formation, taux de participation financière, et durée moyenne des stages (stagiaires pris en charge dans le cadre du plan de formation)

		2010			2011 prov.		
		TPF (en %)	Taux d'accès à la formation (en %)	Durée moyenne des stages (en heures)	TPF (en %)	Taux d'accès à la formation (en %)	Durée moyenne des stages (en heures)
Codes NAF REV-2	Libellé						
Transport Routier de Marchandises TRM							
4941A	Transports routiers de fret interurbains						
		1,93 %	28,43 %	25,86	1,86 %	27,06 %	25,73
4941B	Transports routiers de fret de proximité						
		1,72 %	20,72 %	26,28	1,8 %	24,19 %	25,71
5320Z	Autres activités de poste et de courrier						
		1,42 %	20,85 %	17,87	1,63 %	4,12 %	40,53
8010Z	Activités de sécurité privée						
		2,06 %	36,71 %	21,95	2,19 %	46,24 %	18,31
Transport Routier de Voyageurs TRV							
4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs						
		2,64 %	38,54 %	27,92	2,32 %	38,85 %	23,02
4939B	Autres transports routiers de voyageurs						
		1,95 %	39,19 %	27	2,09 %	27,63 %	35,07
Déménagement DEM							
4942Z	Déménagement						
		1,31 %	16,88 %	33,25	1,46 %	16,62 %	29,31
Location LOC							
4941C	Location de camions avec chauffeur						
		1,94 %	25,64 %	30,7	1,86 %	26,76 %	30,2
7712Z	Location et location-bail de camions						
		2,04 %	36,44 %	23,09	2,52 %	66,15 %	21,64
Auxiliaires de Transport AUX							
5229A	Messagerie, fret express						
		1,91 %	34,78 %	19,95	2 %	36,93 %	22
5229B	Affrètement et organisation des transports						
		1,96 %	41,51 %	21,19	1,87 %	42,2 %	18,37
Prestataire logistique PRL							
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique						
		2,19 %	45,68 %	18,64	2 %	39,42 %	18,68
Transport Sanitaire TRS							
8690A	Ambulances						
		1,41 %	10,29 %	52,21	1,23 %	6,64 %	57,24

Source : Céreq, exploitation des déclarations fiscales 24-83

Taux de participation financière : ratio des dépenses de formation rapportées à la masse salariale

Taux d'accès à la formation : ratio du nombre de stagiaires rapporté à l'effectif salarié

Durée moyenne des stages : nombre total d'heures de stage rapporté au nombre de salariés ayant suivi au moins un stage



Pour les stagiaires pris en charge dans le cadre du plan de formation, l'exploitation des déclarations fiscales n°2483 permet de recueillir annuellement pour chaque secteur d'activité des informations sur le taux de participation financière des entreprises (TPF), le taux d'accès à la formation et la durée moyenne des stages.

Du fait que le taux de contribution des entreprises à la formation continue varie selon la taille des entreprises, les secteurs d'activité dans lesquels les entreprises sont plus petites cotisent moins pour la formation continue. Ceci explique le faible taux de participation financière (TPF) dans le secteur du transport sanitaire

et celui du déménagement (les dépenses de formation y représentent respectivement 6,6 % et 16,6 % de la masse salariale).

Parallèlement, c'est dans le transport sanitaire que la durée moyenne des stages est la plus longue (plus de 57 heures en moyenne). Les formations en transport sanitaire sont en effet longues lorsqu'il s'agit de former des auxiliaires ambulancier (diplôme de 1^{er} degré) au poste d'ambulancier (diplôme du 2nd degré), le seul à pouvoir assurer le transport dans l'ambulance.



Effectifs de tuteurs formés par activité

	2008	2009	2010	2011
Marchandises	781	379	351	383
Voyageurs	181	161	107	131
Transport sanitaire	52	38	38	40
Total	1 014	578	496	554

Source : OPCA Transports

Les statistiques de l'OPCA Transports sur les tuteurs portent sur les tuteurs formés en lien avec des contrats de professionnalisation (tuteurs de contrats de professionnalisation). En 2011, les flux de tuteurs formés se sont accrus de 12 % dans les établissements de la branche conventionnelle pour accompagner la progression du nombre de

contrats de professionnalisation. Dans le transport routier de voyageurs, ce sont même 22 % de tuteurs supplémentaires qui ont été formés. Il est vrai qu'en 2010 les volumes de tuteurs formés étaient assez bas (moins de 500 personnes au niveau de l'ensemble de la branche).



> Formation tout au long de la vie

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Droit Individuel à la Formation (DIF) prioritaire par famille professionnelle et activité en 2011

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	2 044	328	126	25	8 907	11 430
Voyageurs	202	37	362	6	1 425	2 032
Transport sanitaire	46	17	20	0	240	323
Total	2 292	382	508	31	10 572	13 785

Source : OPCA Transports

L'OPCA Transports a financé en 2011 dans la branche conventionnelle plus de 1 400 DIF prioritaires par rapport à 2010. 83 % des salariés ayant fait valoir leur DIF exercent dans des entreprises de transport routier de marchandises, et seulement 2 % dans des

entreprises de transport sanitaire. Plus des trois quarts des DIF suivis se rapportent à des formations non spécifiques aux métiers du transport routier et de la logistique.

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

VAE à l'AFPA, l'AFT et Promotrans en 2011

	Candidats accompagnés (Promotrans et AFT)	Candidats présentés (AFPA)	Validations partielles (AFPA et Promotrans)	Validations totales (AFPA et Promotrans)
Direction- encadrement	6			
Conduite	93	94		62
Exploitation-gestion	64	111	98	56
Manutention-magasinage	23	243	111	205
Total	186	448	209	323

Source : AFPA, AFT, Promotrans

Le nombre de candidats à la VAE accompagnés par l'AFT ou Promotrans en 2011 a progressé de 10 %.



VAE sur les titres professionnels dans l'ensemble des centres (validations totales)

	2010	2011	
	Admis	Présentés	Admis
Agent(e) magasinier(ère)	53	57	50
Assistant(e) d'exploitation en transport	1	16	12
Cariste d'entrepôt	161	172	151
Conducteur(trice) du transport routier tous véhicules	39	51	38
Conducteur(trice) transport routier interurbain de voyageurs	31	73	63
Conducteur(trice) transport routier marchandises sur porteur	38	44	26
Conducteur(trice)-livreur(se) sur véhicule utilitaire léger	6	1	1
Préparateur(trice) de commandes en entrepôt	76	49	46
Technicien(ne) d'exploitation transport terrestre marchandises	3	6	5
Technicien(ne) en logistique d'entreposage	39	18	10
Technicien(ne) supérieur(e) en transports de personnes		9	8
Technicien(ne) supérieur(e) en transport option transitaire aérien et maritime	17	20	17
Technicien(ne) supérieur(e) en transport option transport terrestre		52	48
Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistiques		34	26
Total	464	602	501

Source : DGEFP - Mission des politiques de formation et de qualification
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Les titres professionnels en transport routier et logistique délivrés par la VAE dans l'ensemble des centres ont progressé de 8 % en 2011. Le titre professionnel de cariste d'entrepôt fait l'objet du plus

grand nombre de présentations (172 candidats en 2011), devant le titre professionnel de conducteur de transport routier interurbain de voyageurs (73 candidats).



VAE sur les diplômes

	2010			2011		
	Présentés	Validations partielles	Validations totales	Présentés	Validations partielles	Validations totales
CAP Conducteur routier « marchandises »	12	1	11	16	4	10
BEP Conduite et services dans les transports routiers	6	1	5	8	0	8
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	82	0	81	46	0	45
Bac Pro Exploitation des Transports	16	2	11	19	2	15
Bac Pro Logistique	272	51	201	206	34	158
BTS Transport	98	19	65	85	13	56
BEP Logistique et Commercialisation	23	1	21	11	1	10
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	51	3	46	44	1	42
BEP Maintenance des Véhicules et des Matériels	4	0	3	4	0	4
CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicule industriel	3	0	3	3	0	3
Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles, option véhicules industriels	10	1	9	12	1	11
Total	577	79	456	454	56	362

Source : Ministère de l'éducation nationale

En revanche, le nombre de validations totales des acquis de l'expérience sur les diplômes a reculé de 21 %. Ce repli s'explique par des candidatures moins nombreuses sur le Bac Pro logistique et le BTS Transport, qui

totalisent à eux deux 64 % des demandes de VAE sur les diplômes aux métiers de la branche.

A noter que 8 VAE partielles ont été obtenues sur le Diplôme d'Etat Ambulancier en 2011, après 10 en 2010.



Actions de VAE financées par l'OPCA Transports au titre du Plan de formation

	2009	2010	2011
Marchandises	39	137	16
Voyageurs	24	51	1
Transport sanitaire	2	1	1
Total	64	189	18

Source : OPCA Transports

En 2011, l'OPCA Transports n'a financé que 18 VAE dans les établissements de la branche conventionnelle.

Contrairement aux années précédentes, l'OPCA Transports n'a en effet pas mené d'actions collectives de VAE.

Insertion professionnelle

Promotrans et l'AFT, au travers l'Unité d'Appui et de Conseil au Système Educatif (UACSE), réalisent une enquête annuelle sur le devenir des jeunes après un enseignement en transport et logistique dispensé au sein de leurs CFA (Centre de Formation d'Apprentis), des écoles, et des lycées professionnels qu'ils soutiennent dans le cadre de la Convention générale de coopération

avec l'Education Nationale. Les sortants de formation sont interrogés six mois après la fin de leur formation. Globalement, le taux de réponse est de 52 % pour l'enquête 2012 (examens présentés en juin 2011).



Situation des jeunes au moment de l'enquête

	Parmi ceux qui ont un emploi							
	% en poste (emploi hors alternance)		% en poursuite d'études, formation (y compris alternance)		% en CDI		% dans le secteur transport – logistique ^(*)	
	Voie scolaire	Alternance	Voie scolaire	Alternance	Voie scolaire	Alternance	Voie scolaire	Alternance
Direction-encadrement								
Master		92 %		0 %		82 %		9 %
Manager opérationnel transport-logistique (EST)		48 %		40 %		75 %		67 %
CERELOG		49 %		44 %		63 %		37 %
RUL Responsable d'unité logistique		49 %		49 %		52 %		21 %
RTMAA Responsable du transport multimodal et activités associées		13 %		89 %		88 %		88 %
Conduite								
CAP Conducteur Transport Routier Marchandises	48 %	75 %	19 %	4 %	39 %	68 %	61 %	66 %
BEP Conduite et Services dans le Transport Routier	24 %		46 %		40 %		73 %	
CAP Déménageur professionnel		25 %		40 %		60 %		80 %
CAP Agent d'Accueil et de Conduite Routière Transports de Voyageurs		80 %		10 %		75 %		100 %
Exploitation-gestion								
BAC Pro. Exploitation des Transports	35 %	63 %	48 %	33 %	42 %	84 %	70 %	79 %
BAC Pro. Logistique	26 %	43 %	42 %	37 %	31 %	42 %	39 %	26 %
BTS Transport	35 %	54 %	36 %	34 %	42 %	60 %	59 %	63 %
DUL		36 %		0 %		75 %		50 %
Licence professionnelle transport		39 %		61 %		86 %		43 %
TSTL Technicien supérieur transport logistique		67 %		17 %		75 %		100 %
TSMEEL Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique		57 %		20 %		56 %		29 %



Suite du tableau

Parmi ceux qui ont un emploi								
	% en poste (emploi hors alternance)		% en poursuite d'études, formation (y compris alternance)		% en CDI		% dans le secteur transport – logistique (*)	
	Voie scolaire	Alternance	Voie scolaire	Alternance	Voie scolaire	Alternance	Voie scolaire	Alternance
Manutention-magasinage								
CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie								
	18 %	31 %	42 %	33 %	17 %	42 %	39 %	17 %
Maintenance								
CAP Maintenance								
	30 %	18 %	50 %	53 %	56 %	50 %	22 %	0 %
BAC Pro. Maintenance								
	11 %	49 %	67 %	40 %	100 %	82 %	100 %	11 %
TSMVI Technicien supérieur de maintenance de véhicules industriels								
		75 %		25 %		100 %		0 %
TOTAL	30 %	55 %	40 %	28 %	38 %	63 %	58 %	49 %

Source : AFT (UACSE), Promotrans

(*) entendu dans un sens plus large que le champ conventionnel

39 % des jeunes interrogés occupent un emploi six mois après leur examen, soit 5 points de plus que l'an dernier, mais c'est encore 3 points de moins qu'en 2008, avant la crise. Une formation suivie en alternance garantit un meilleur taux de placement, et un emploi plus souvent stable qu'après une formation par la voie scolaire : 55 % des personnes en alternance ont un emploi six mois après la fin de leur formation (dont 63 % en CDI), contre 30 % des personnes ayant suivi des formations en transport-logistique par la voie scolaire (dont 38 % en CDI).

Les sortants de formations suivies par la voie scolaire ont tendance à poursuivre davantage les études : 40 % d'entre eux sont encore en formation au moment de l'enquête, contre 28 % dans le cas de formations suivies en alternance.

A noter que le taux de placement pour le CAP Agent d'accueil et de conduite routière Transports de voyageurs est particulièrement élevé (80 % ont un emploi, dont 75 % en CDI).

Situation des salariés interrogés six mois après leur contrat de professionnalisation

	% en emploi ou en formation	% en CDI	Emplois correspondant à la formation	Maintien dans l'entreprise du contrat de professionnalisation
Marchandises	82 %	47 %	70 %	43 %
Voyageurs	87 %	70 %	83 %	61 %
Sanitaire	87 %	66 %	77 %	68 %
Total	84 %	55 %	75 %	50 %

Source : OPCA Transports

Par ailleurs, l'OPCA Transports mène une enquête auprès de salariés ayant terminé leur contrat de professionnalisation depuis six mois à la date d'envoi du questionnaire. Pour les salariés ayant terminé leur contrat de professionnalisation en 2011 dans les entreprises de la branche des transports routiers et activités auxiliaires, le taux de retour des questionnaires est de 22 %.

Cette enquête met en évidence que 84 % des salariés ont un emploi ou sont en formation six mois après la fin de leur contrat de professionnalisation dans les entreprises de la branche conventionnelle, et jusqu'à 87 % pour les contrats de professionnalisation qui ont eu lieu dans les entreprises de transport de personnes.

70 % des salariés interrogés dont le contrat de professionnalisation s'est déroulé dans le transport routier de voyageurs sont en CDI, contre 47 % dans le transport routier de marchandises.

C'est encore dans le transport routier de voyageurs que l'emploi occupé est le plus souvent en adéquation avec la formation professionnelle suivie (83 %).

Un stagiaire en contrat de professionnalisation sur deux exerce son métier dans l'entreprise qui l'a accueilli, et jusqu'à 68 % pour ceux ayant effectué leur contrat de professionnalisation dans des entreprises de transport sanitaire.

Contexte économique général

En 2011, le produit intérieur brut (PIB) croît au rythme de 1,7 % en euros constants, comme en 2010, après la forte récession de 2009 (-3,1 %). L'activité retrouve ainsi un niveau comparable à celui d'avant la crise de 2008-2009. L'évolution des transports a suivi celle d'une économie française marquée par un redressement au premier trimestre 2011, sur la lancée de l'année 2010, puis un ralentissement. Dans l'ensemble, la conjoncture du fret a été décalée d'un trimestre par rapport à la conjoncture française d'ensemble et son ralentissement s'est surtout produit à partir de l'été.

La croissance du transport intérieur routier de marchandises ralentit (+1,4 % en 2011 après +5,0 % en 2010). La hausse est portée par le transport national (+2,3 % après +4,8 % en 2010), en particulier sous pavillon français (+2,4 %), tandis que le transport international marque le pas du fait du recul du pavillon français (-3,0 %).

Le transport intérieur routier réalisé par les poids lourds augmente de +2,1 % pour le pavillon français, plus vite que pour les pavillons étrangers (+0,2 %). En effet, si à l'international le pavillon étranger renforce ses positions



(+1,0 %), évolution qui s'inscrit dans la tendance des dix dernières années d'un pavillon étranger plus dynamique que le pavillon français, mais s'explique aussi par la faiblesse des sorties de marchandises du territoire tandis que les entrées progressent, le transit recule néanmoins (-0,8 %) du fait de la dégradation des échanges européens avec Espagne et l'Italie, et le cabotage progresse faiblement (+1,0 %).

La différence d'évolution entre national et international se retrouve entre zone longue (trajets de 150 km et plus : +0,4 %) et zone courte (trajets de moins de 150 km : +5,8 %), avec donc un transport de faible distance qui résiste beaucoup mieux que celui de longue distance.

Les biens d'équipement, les matériaux de construction et minéraux ainsi que les conteneurs entraînent à la hausse le transport routier de marchandises tandis que le transport de produits énergétiques et l'agroalimentaire reculent. Le transport de produits manufacturés et de machines par le pavillon routier français continue à augmenter (+1,8 % après +4,1 %), entraîné par les équipements électriques, électroniques et informatiques, tandis que les matériels de transport (véhicules, moteurs...) subissent les effets de la fin de la prime à la casse. Pour la seconde année consécutive, le transport routier des minerais métalliques et autres produits d'extraction (+3,1 %), ainsi que des minéraux non métalliques (verre, ciments, chaux et autres produits de la construction) sont dynamiques (+16,7 %). Le transport routier de courrier et colis baisse pour la deuxième année consécutive (-4,5 %) essentiellement du fait de l'activité courrier tandis que l'activité colis semble mieux résister du fait du développement des ventes par Internet et du transport de produits qui en découle. Les transports routiers nationaux par VUL progressent de 2,4 % en 2011.

Le transport pour compte propre (+7,6 %) est plus dynamique que celui pour compte d'autrui (+1,2 %) pour la quatrième année consécutive. Il représente désormais quasiment le cinquième du transport national routier sous pavillon français.

En 2011, les transports par bus et autocars représentent 5,2 % de l'ensemble des voyageurs-kilomètres (après 5,1 % en 2010) effectués en transport intérieur. Les transports collectifs routiers poursuivent leur progression à un rythme proche de celui de l'année précédente (+2,4 % en 2011, après +2,2 %), portés surtout par le doublement de la croissance du transport collectif urbain de voyageurs.

Au troisième trimestre 2012, l'activité a légèrement progressé, de 0,2 % après un repli de 0,1 % au trimestre précédent, et une stabilité au premier trimestre. Pour le quatrième trimestre 2012, l'INSEE anticipe un repli de l'activité de 0,2 %, d'où une croissance de 0,1 % attendue pour l'année 2012.

Au 3^{ème} trimestre 2012, le transport routier intérieur sous pavillon français baisse fortement en t-km (- 5,7 %) après sa modeste progression du deuxième trimestre (+0,6 %) et une baisse au 1^{er} trimestre (-2,4 %). Le transport routier national accuse une baisse (-2,6 % au 1^{er} trimestre, -0,1 % au 2^{ème}, -5,1 % au 3^{ème}). Quant au transport international, sur la partie française du parcours, il résiste bien au 1^{er} semestre (+0,9 % au 1^{er} trimestre, puis +12,8 %), avant de s'effriter au 3^{ème} trimestre (-14,8 %). Après deux trimestres de baisse, le transport pour compte propre, très fluctuant, progresse de 13,4 % au 3^{ème} trimestre. Le compte d'autrui, après avoir progressé aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres (+0,9 % et +2,7 %) se replie de 9,3 % au 3^{ème}.

D'après les estimations de l'ACOSS, dans le transport routier de fret, l'emploi augmente au 3^{ème} trimestre 2012 (+ 0,3 % après + 0,2 % et - 0,3 %). Sur le marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi recherchant un métier du « Transport et logistique », inscrits à Pôle emploi et tenus d'accomplir des actes positifs de recherche (catégories A, B et C), augmente de 3,1 % (16 300 demandeurs supplémentaires), tandis que pour l'ensemble des métiers l'augmentation est de 2,7 %. L'indicateur de tension baisse entre le 4^{ème} trimestre 2011 et le 3^{ème} trimestre 2012 pour quasiment tous les métiers transport et logistique, sauf pour la conduite de transport en commun sur route.

Au niveau économique, l'INSEE prévoit que la demande en France résiste au premier semestre 2013, permettant à l'activité de progresser à nouveau, légèrement (+0,1 % par trimestre).

Sources :

Les Comptes de la Nation en 2011, INSEE Première, mai 2012
 Les comptes des transports en 2011, CGDD/SOeS, juillet 2012
 Comptes nationaux trimestriels, INSEE Conjoncture, décembre 2012
 Chiffres et Statistiques, CGDD/SOeS, n°388, janvier 2013
 Chiffres et Statistiques, CGDD/SOeS, n°389, janvier 2013

Prospective

Prévisions d'emplois

Evolution des effectifs par famille professionnelle (en pourcentage d'établissements)

	Augmentation	Stabilisation	Diminution	ne se prononce pas
Direction	1 %	92 %	3 %	4 %
Gestion	2 %	89 %	4 %	6 %
Vente-Achats	3 %	86 %	4 %	7 %
Exploitation	6 %	83 %	5 %	6 %
Manutention/Magasinage.	5 %	82 %	4 %	8 %
Conduite	17 %	68 %	7 %	8 %
Maintenance	3 %	84 %	4 %	9 %
Interprofessionnel	1 %	83 %	4 %	12 %
Ensemble	6 %	83 %	4 %	7 %

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Les employeurs interrogés courant 2011 sont relativement plus nombreux à prévoir pour 2012 une augmentation de leurs effectifs salariés (toutes familles professionnelles confondues) qu'une diminution (respectivement 6 % et 4 %). Le différentiel entre pourcentage de répondants tablant sur une hausse des effectifs, et pourcentage de répondants s'attendant plutôt à leur baisse, est néanmoins plus ténu que l'an dernier, laissant penser que l'évolution de l'emploi en 2012 est moins favorable qu'en 2011 : 7 % annonçaient

en 2010 une augmentation des effectifs en 2011, contre 3 % une diminution.

Le solde des opinions quant aux prévisions d'évolution des effectifs de la conduite en 2012 reste orienté positivement (17 % prévoient des créations d'emploi et seulement 7 % redoutent des destructions), mais l'écart entre le nombre d'établissements s'attendant à une augmentation des effectifs et celui anticipant leur baisse passe de 14 points l'an dernier à 10 points.



Prévisions de recrutements

Pourcentage d'établissements prévoyant de recruter des conducteurs dans les douze mois qui suivent l'enquête

	Intentions de recrutement	Dont créations	Dont remplacements
TRM	26 %	58 %	73 %
TRV	44 %	54 %	81 %
DEM	22 %	65 %	63 %
LOC	27 %	79 %	62 %
AUX	15 %	37 %	84 %
PRL	5 %	48 %	83 %
TRS	27 %	51 %	78 %
Ensemble	26 %	56 %	75 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

26 % des employeurs font part de leur intention de recruter des conducteurs dans les douze mois qui suivent l'enquête, soit 3 points de moins que l'an dernier

à la même période. Parmi eux, 56 % projettent de créer de nouveaux emplois à la conduite, après 57 % il y a un an.

Pourcentage d'employeurs éprouvant des difficultés de recrutement

	2011	2012
TRM	23 %	22 %
TRV	38 %	46 %
DEM	35 %	42 %
LOC	29 %	32 %
AUX	18 %	19 %
PRL	20 %	20 %
TRS	32 %	26 %
Ensemble	25 %	25 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

L'enquête révèle encore qu'en 2012, 25 % des répondants se plaignent de difficultés de recrutement, et jusqu'à 42 % dans le déménagement ou encore 46 % dans le transport routier de voyageurs.

82 % des établissements qui déclarent éprouver des difficultés à recruter (et même 95 % dans le transport routier de voyageurs) évoquent ces difficultés lorsqu'il s'agit de pourvoir les postes de conducteurs.

Estimations des effectifs au 31/12/2012

Effectifs estimés au 31/12/2012 par famille professionnelle

Dénominations	Clé de répartition	Estimation des effectifs fin 2012
DIRECTION	3,0 %	19 830
GESTION	5,2 %	33 800
VENTES/ACHATS	1,4 %	9 080
TECHNIQUES D'EXPLOITATION	8,9 %	58 290
MANUTENTION/MAGASINAGE	9,1 %	59 600
CONDUITE	67,8 %	443 280
- Transport de personnes	18,4 %	120 610
- Transport de voyageurs	11,4 %	74 810
- Transport sanitaire	7,0 %	45 800
- Transport de marchandises	49,4 %	322 670
MAINTENANCE DES VEHICULES	2,3 %	14 970
INTERPROFESSIONNEL	2,3 %	14 920
TOTAL	100,0 %	653 770

L'Observatoire estime que les effectifs de la branche conventionnelle ont progressé de 0,7 % au cours de l'année 2012, ce qui porte à 653 770 le nombre de salariés exerçant fin 2012 dans les établissements des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

[illegible]



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES
QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

66, avenue du Maine
75014 Paris
www.optl.fr
optl@optl.fr